



BIT-ÉVALUATION

- Titre du projet: **Interventions pour l'amélioration des moyens de subsistance axés sur le marché pour les réfugiés et communautés d'accueil au Niger**
- ILO TC/SYMBOL: **NER/19/01/USA**
- Type d'évaluation : **Mi-parcours, interne**
- Pay(s) : **Niger**
- Résultat(s) du P&B : **Résultat 1 du P&B 2018-2019 et 3 du P&B 2020-202**
- ODD(s) **8**
- Date de l'évaluation: **Mars à Juin 2021**
- Nom(s) de l'évaluateur: **Pacome DESSERO team leader/ Djibrilla Madougou**
Membre de l'équipe
- Bureau Administratif: **OIT/BP-Abidjan**
- Bureau Technique: **SME ENTREPRISES / ETB-BIT Dakar**
- Pour les évaluations conjointes : Organisation responsable : **N/A**
Autres organisations participantes : N/A
- Fin du projet (date): **19 Septembre 2021**
- Donateur: pays et budget US\$ **USA/BPRM, 2 500 000 USD**
- Gestionnaire de l'évaluation: **Ricardo Furman**
- Budget de l'évaluation: **5,250 USD**
- Mots clés: **Economie sociale et solidaire, Travail décent, Entrepreneuriat,**

Cette évaluation a été réalisée selon les procédures et politiques d'évaluation du BIT. Le rapport n'a pas été révisé, mais a fait l'objet d'un contrôle de qualité effectué par l'Unité d'Évaluation du BIT.

Sigles et abréviations	4
1 Résumé exécutif.....	5
2 Contexte du projet.....	16
3 Description du projet.....	16
4 Cadre, objectifs, utilisateurs et champ de l'évaluation	19
4.1 Cadre de l'évaluation	19
4.2 Objectifs de l'évaluation :	20
4.3 Utilisateurs de l'évaluation	20
4.4 Champ / Portée de l'évaluation	20
4.5 Couverture géographique	21
4.6 Critères et questions relatives à l'évaluation.....	21
5 Méthodologie de l'évaluation.....	24
5.1 Réunion de cadrage et la revue documentaire.....	24
5.2 Identification des institutions et personnes à interviewer et élaboration des outils de collecte de données	25
5.3 Phase de collecte des données en ligne et en présentiel	26
5.4 Analyse et production du rapport provisoire et final de l'évaluation,.....	26
5.5 Limites méthodologiques de l'évaluation.....	27
6 Les principaux résultats de l'évaluation.....	28
6.1 Pertinence, cohérence, et alignement stratégique du projet.....	28
6.2 Validité de la conception du projet.....	30
6.3 Performance et efficacité du Projet.....	31
6.4 Efficience du projet	41
6.5 Orientation vers l'impact et la durabilité des acquis du projet	42
6.6 Prise en compte les thématiques transversales, notamment le genre, l'environnement et le dialogue social et le tripartisme.....	43
7 Conclusion.....	44
8 Leçons apprises (LA) et bonnes pratiques (BP).....	46
9 Principales recommandations (Rec.)	46

Liste des tableaux

Tableau 1. Liste des personnes interrogées par cible et par localité

Tableau 2 : Tableau récapitulatif des acquis du projet par résultats et indicateurs

Liste des figures et images

Figure 1. Modèle de l'intervention au niveau de la chaîne de valeur de l'aquaculture

Images 1 : Bassins mobiles servant de formation pratiques des bénéficiaires

Sigles et abréviations

ADA	Association Des Aquaculteurs
AIMS	Approche des Systèmes de Marché inclusifs
BIT	Bureau International du Travail
BPRM	Bureau de la population, des réfugiés et des migrations
CLS	Comité Local de Suivi
CTP	Conseiller Technique de Projet
Daesh	Etats Islamiques en Irak et dans le Cham
EVAL	Bureau des évaluations
GERME	Gérer Mieux votre Entreprise
GIZ	Coopération Allemande
GVD	Gestion et Valorisation des Déchets - Afrique
OCDE / CAD	Organisation de Coopération et de Développement Économiques /Comité d'Aide au Développement
ODD	Objectif de Développement Durable
OIT	Organisation Internationale du Travail
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAERCA	Projet d'Appui à l'Autonomisation Economique des Réfugiés et de la Communauté d'Accueil
P&B	Programme et Budget
PDC	Plan de Développement Communal
Prodoc	Document de projet
PNEDD	Plan National de l'Environnement pour un Développement Durable
PPTD	Programme par Pays pour la Promotion du Travail Décent
SNDDA	Stratégie Nationale de Développement Durable de l'Aquaculture
SNGDL	Stratégie Nationale Gestion des Déchets Liquides
SOPHAB	Stratégie Opérationnelle de Promotion de l'Hygiène et de l'Assainissement de Base au Niger
UNEG	Groupe des Nations Unies pour l'Evaluation
UNHCR	Haut-Commissariat de Nations unies pour les Réfugiés
UNSDCF/ UNDAF	United Nations Sustainable Development Cooperation Framework/ Cadre de Coopération des Nations Unies
USD	Dollar américain

Résumé exécutif

Contexte du projet.

Le Niger est l'un des pays les moins développés du monde. Il occupe la dernière place dans l'Indice de Développement Humain (189^{ème} place avec un indice de 0,354). En dépit du fait que moins de 12% des terres du pays soit propice à l'agriculture, elle est la principale activité économique (43,1%) et la principale source génératrice d'emplois et de revenus pour 80% de la population rurale. Toutefois la productivité agricole est très basse à cause de l'exploitation excessive des ressources naturelles (terre, eau et biodiversité).

En raison de l'instabilité au Mali et dans le Nord-Est et Ouest du Nigéria au cours de ces dernières années, de nombreux ressortissants maliens et nigériens se sont réfugiés au Niger dans les régions de Tillabéry et de Diffa. En outre, on compte en 102 179 déplacés internes dans la région du Tillabéry en 2021.

Les deux principaux moyens de subsistance dans le pays que sont l'agriculture et l'élevage sont de plus en plus menacés pour cause du changement climatique, des catastrophes répétitives et la dégradation des ressources naturelles. Selon les estimations près de 600 000 personnes avec une majorité à Tillabéry, sont touchées par l'insécurité alimentaire au Niger entre octobre et décembre 2018.

La description du projet.

Le projet à évaluer a été approuvé pour une période de 24 mois (2019-2021). Il a officiellement commencé le 19 Septembre 2019. La mise en œuvre des activités a démarré en Mars 2020 et a coïncidé avec le confinement lié à la pandémie du Covid-19. Le budget total est de 2,500,000 US\$, financé par le Bureau de la population, des réfugiés et des migrations (BPRM) des Etats Unies d'Amérique.

Le projet aura pour mission de créer un environnement favorable à l'autonomisation économique des réfugiés et des communautés hôtes au travers d'interventions d'appui aux moyens de subsistance orientés vers le marché. Se réfèrent à l'analyse des systèmes de marchés OIT-UNHCR, les défis de façon général, aux opportunités d'appui à l'aquaculture et enfin à la gestion adéquate des déchets résumés dans les sections précédentes, le projet touchera spécifiquement les domaines suivants :

- (i) Rendre favorable l'environnement des affaires de façon général afin de pallier ou relever les défis liés aux activités économiques et à l'emploi soulignés dans la section précédente
- (ii) Améliorer le mode de fonctionnement de la chaîne de valeur aquacole ainsi que l'accès aux opportunités tant pour les réfugiés que pour les communautés hôtes
- (iii) mettre en place des pratiques de gestion durables des déchets pour palier à une éventuelle dégradation environnementale et également renforcer les retombées positives de la chaîne de valeur aquacole.

L'OIT tire de sa collaboration avec le HCR, plusieurs années d'expérience en matière de conception et de mise en œuvre d'interventions d'appui aux moyens d'existence axés sur le marché en faveur des réfugiés et des communautés hôtes. L'OIT a mis en place l'Approche des Systèmes de Marché inclusifs (AIMS) qui vise à élaborer des stratégies holistiques des moyens d'existence axés sur le marché et qui tiennent compte des implications du marché de l'emploi à une échelle plus large. Pour ce fait elle emploie la méthode "Push et Pull".

Objectifs, résultats attendus et stratégie de mise en œuvre du projet

- **Objectif global du projet.** « Les réfugiés et les communautés d'accueil du Niger ont un meilleur accès aux moyens de subsistance, durables et axés sur le marché ».

- **Résultats attendus du projet.**

Résultat 1 : Les réfugiés et les communautés de la région de Tillabéry bénéficient d'un accès amélioré et égal aux services de développement d'entreprises durables et basés sur la demande ;

Résultat 2 : Les réfugiés et les communautés d'accueil de la région de Tillabéry ont amélioré et rendu égal l'accès aux moyens de subsistance dans la chaîne de valeur de l'aquaculture ;

Résultat 3 : Les réfugiés et les communautés d'accueil participent conjointement à la collecte et au recyclage des déchets solides dans la zone urbaine d'Ayorou.

- **La stratégie de mise en œuvre du projet**

Ce projet est axé sur trois principaux domaines d'activités complémentaires (services de développement d'entreprises, aquaculture et gestion des déchets).

En ce qui concerne l'appui au développement d'entreprises et de coopératives, il s'agira d'aider les prestataires à mieux former et à suivre les bénéficiaires après leur formation. Ainsi les bénéficiaires seront bien équipés et aptes à saisir les opportunités économiques qui s'offriront à eux dans la chaîne de valeur aquacole mais également dans d'autres secteurs d'activités.

Dans le domaine de l'aquaculture, le projet mettra en place une approche qui permettra de réunir les fournisseurs d'intrants, les agents des services de développement des entreprises (SDE) ainsi que les réfugiés et les communautés d'accueil avec un accent particulier sur le traitement et commercialisation du poisson par les femmes (Figure 1). Dans cette démarche les agents des SDE joueront un rôle clé qui sera d'emmener les différents acteurs de la chaîne de valeur à tisser des liens entre eux.

Au titre de gestion des déchets, la stratégie consistera à collecter, à sécher et à moudre les restes de nourritures de la restauration des institutions publiques. Le sous-produit qui en résultera sera vendu à l'unité de production des aliments aquacoles.

Les équipements mentionnés dans le volet 1 seront également utilisés pour ce volet. En outre, des équipements de séchage et de moulin solaires seront mis à la disposition de la nouvelle coopérative.

Les principaux bénéficiaires du projet.

Les Bénéficiaires directs sont les réfugiés et les communautés d'accueil (hommes et femmes), de la commune de Ayorou dans la Région de Tillabéry. Ce sont pour la plupart des personnes, déscolarisés, en situation de haute précarité, sans formation ou sans emploi.

Les Bénéficiaires indirects y compris des autorités locales qui bénéficieront des formations et de nouvelles activités économiques performantes au sein de leur communauté et les autres acteurs intervenant sur la chaînes de valeurs Pisciculture et Gestion durable des déchets avec lesquels des synergies d'actions vont être créées.

Cadre de l'évaluation.

Cette évaluation est conduite conformément à la politique du BIT en matière d'évaluation. Il s'agit d'une évaluation interne à mi-parcours qui est principalement conduite par un fonctionnaire BIT formé comme évaluateur interne et n'ayant aucun lien avec ce projet, appuyé par un consultant national résident au Niger et gérée par le Senior Evaluation Officier du Bureau régional du BIT pour l'Afrique.

L'évaluation a été menée dans le contexte des critères et des approches de l'aide internationale au développement, définis par la norme de qualité de l'évaluation OCDE / CAD et le Code de conduite de l'UNEG pour l'évaluation dans le système des Nations Unies et les directives de l'OIT en matière d'évaluation axée sur les résultats,

Objectifs de l'évaluation.

La présente évaluation mi-parcours a pour objectif, de faire une évaluation globale de tout le processus de conception et de mise en œuvre du projet tout en examinant sa performance vers l'atteinte des résultats. Elle devra analyser certains points et répondre à certaines questions, notamment :

- a) Établir la pertinence de la conception du projet à travers sa contribution au cadre national de développement, aux objectifs de développement durable (ODD), à l'UNSDCF, aux objectifs de l'OIT et particulièrement aux besoins des bénéficiaires finaux ;
- b) Analyser si le projet est mis en œuvre conformément à sa conception et dans quelles mesures observe-t-on des décalages entre le projet tel qu'il est conçu et le projet tel qu'il est mis en œuvre et les raisons pour ces différences (en considérant le contexte social et économique et la pandémie de la Covid19) ;
- c) Évaluer le niveau de réalisation des résultats (produits et effets initiaux) du projet, y compris des résultats inattendus, en identifiant les facteurs externes et internes affectant la mise en œuvre du projet (de manière positive et négative) ;
- d) Examiner la gestion institutionnelle du projet ;

- e) Analyser le niveau d'efficacité de l'implémentation du projet ;
- f) Identifier les leçons apprises et les bonnes pratiques potentielles pour les principales parties prenantes ;
- g) Fournir des recommandations stratégiques aux différentes parties prenantes afin d'améliorer la mise en œuvre des activités du projet pour la réalisation des objectifs du projet.

Utilisateurs de l'évaluation.

Le rapport de l'évaluation est destiné principalement : aux mandants tripartites du BIT, à l'équipe de mise en œuvre du projet (CTP et Expert National), aux partenaires techniques locaux, au donateur (BPRM, Département d'Etat Américain), et au BIT à tout niveau (Bureau pays de l'OIT à Abidjan, le Bureau régional pour l'Afrique de l'OIT à Abidjan et le siège central de l'OIT à Genève).

Les recommandations, les leçons apprises, et les bonnes pratiques seront utilisées pour améliorer la mise en œuvre du projet et développer les futurs projets.

Champ / Portée de l'évaluation.

Cette évaluation, en tant que produit d'analyse de la mise en œuvre du projet depuis sa phase de démarrage, constitue une évaluation du processus pour apprécier la progression vers l'atteinte des résultats prévus ; l'orientation vers l'impact et la durabilité du projet. Elle examine toute l'intervention du projet à partir de septembre 2019 jusqu'à Juin 2021. Elle prend en compte l'ensemble des documents susceptibles de soutenir les appréciations y compris le document de projet. L'évaluation prend également en compte l'évolution du contexte (politique, social, économique, sécuritaire et sanitaire) du pays, de la région de Tillabéry et précisément de la commune d'Ayorou.

Couverture géographique.

L'analyse géographique de l'évaluation doit couvrir le Niger, en particulier Niamey, Tillabéry et Ayorou.

Méthodologie de l'évaluation.

Cette évaluation a été réalisée par deux évaluateurs (un évaluateur interne du BIT en tant que team leader et un évaluateur national basé au Niger). Elle a fait appel à des méthodes qualitatives et quantitatives, qui ont pris en compte les contraintes et opportunités liées à la mise en œuvre des activités, la progression vers l'atteinte des résultats escomptés et l'orientation vers l'impact et la durabilité du projet.

Les données quantitatives tout comme les données qualitatives ont été collectées à travers la revue documentaire et les consultations sur le terrain à la fois en ligne et en présentiel. La question du genre a été suffisamment prise en compte par le ciblage à la fois des hommes et des femmes dans le processus de collecte des données. La

triangulation des données a été de rigueur à travers la combinaison de diverses sources d'informations et diverses techniques de collecte de données (revue documentaire, focus groupe et entretien individuel). L'évaluation a été menée de façon participative et itérative en faisant recours aux techniques technologiques d'animation et de facilitation à distance à travers des outils comme le téléphone, Microsoft Teams, Skype, WhatsApp etc.

Constats clés par critère.

Pertinence. Au niveau national, le projet BPRM-PAERCA contribue directement à la stratégie nationale de développement durable de l'aquaculture (SNDDA) 2020-2035 du Niger.

La conception de ce projet repose essentiellement sur les conclusions d'une étude participative et inclusive des systèmes de marchés, effectuée en 2018 par l'OIT et l'UNHCR qui a fait ressortir les besoins réels des réfugiés et membres des communautés hôtes de Tillabéry quant à l'accès aux opportunités économiques et d'emplois.

Le projet répond au résultat 1 du Programmes et Budget (P&B) 2018-2019 et au résultat 3 du P&B 2020-2021 du BIT. Du fait de l'expiration du PPTD du Niger à la période de rédaction du projet, aucun lien n'a été établi avec les PPTD.

Le projet BPRM-PAERCA, s'aligne aussi bien avec la mission du Bureau de la Population, les Réfugiés et les Migrations (PRM) du Gouvernement des États-Unis d'Amérique qui apporte une assistance en matière de protection, en atténuant les souffrances et en soutenant les réfugiés et les personnes persécutées et déplacées de force à travers le monde.

Il contribue directement à l'UNDAF 2019-2021 du Niger et ses interventions sont directement liées au Programme de développement durable à l'horizon 2030 et en particulier à l'Objectif de développement durable (ODD) 8 : « Promouvoir une croissance économique soutenue, inclusive et durable, un plein emploi productif et un travail décent pour tous ».

Le cadre logique du projet est bien conçu conformément à la gestion axée sur les résultats. Il a été conçu suivant le canevas du bailleur avec des indicateurs assez simples, spécifiques et réalistes.

Performance et efficacité. A ce stade du projet, et prenant en compte les contraintes liées à la précarité de la sécurité et aux restrictions de mouvement liées au covid19, l'on peut affirmer que les résultats actuels du projet sont globalement satisfaisants et que l'ensemble des résultats pourront être atteints si une rallonge minimale de 12 mois est accordée et que des efforts supplémentaires sont faits principalement au niveau de la chaîne des valeurs relative à la gestion durable des déchets si l'on veut atteindre l'ensemble des résultats à la fin du projet.

Au niveau du résultat 1, le projet a assuré la formation des formateurs des structures d'accompagnement des coopératives, sur les outils de développement des coopératives du BIT (ThinkCOOP, StartCOOP et MyCOOP) et le renforcement des capacités des formateurs du Réseau GERME au Niger sur les nouveaux outils de développement des entreprises du BIT (GERME pour entreprise Verte, les aptitudes en compétences de vie Courante),

Au titre du résultat 2, un Comité Local de Suivi (CLS) et d'assurance qualité de la mise en œuvre des activités est mis en place et fonctionne. Il tient régulièrement des réunions, et participe pleinement à la coordination du projet. Des bénéficiaires ont été formés à la construction des étangs piscicoles et à la pratique de la pisciculture à travers 04 bassins mobiles installés avec la mise en eau de 10 000 alevins de Clarias de la variété Jumbo adaptée à l'élevage en milieu confiné et à croissance rapide.

Au titre du résultat 3, les membres du comité local de suivi (CLS) ont été formés sur la gestion et valorisation des déchets, des équipements de gestion et de valorisation des déchets ont été mis à la disposition de la commune, par le projet.

Du fait des restrictions imposées par le gouvernement du Niger en lien avec la crise du covid19, il n'a pas été possible pour le personnel du projet et les mandants de faire des visites de terrain, ni de tenir des réunions pendant les six premiers mois de la mise en œuvre du projet. Les bénéficiaires ne pouvaient pas se déplacer également pour participer à une activité quelconque. De la part du gouvernement du Niger, il y avait une interdiction formelle de mener des activités avec le public.

Pour faire face à cet imprévu, le BIT et ses partenaires ont dû changer de priorité de sorte à mener des activités ne nécessitaient pas de déplacement sur le terrain. Au nombre des actions menées, la réalisation d'une étude portant sur l'impact du covid19 sur les activités économiques des bénéficiaires, afin de faire une réadaptation de son approche en organisant par exemple des formations ne nécessitant pas la participation d'un grand nombre de personnes. L'une des conséquences, est la formation de 57 bénéficiaires à la production de gèle désinfectant et de cache nez, qui pourtant n'était pas prévues par le projet.

Efficienc : Le projet a connu un retard dans sa phase de démarrage dû en partie aux blocages observés dans le recrutement et la mise à disposition du personnel du projet. Les lenteurs administratives au niveau du Bureau pays de l'OIT à Abidjan ont impacté le projet, notamment dans la signature de certains contrats de prestation qui sont parfois repris. Cependant le recrutement d'un assistant du projet basé au Bureau pays du BIT à Abidjan a rendu fluide les démarches au niveau administratif, facilitant la tâche au niveau de la gestion des contrats et toute autre tâche administrative, contribuant à la bonne marche des activités.

Le projet dispose d'un budget de 2.5 millions USD pour une période de 2 ans. Cependant la consommation du budget qui est de 48% reste faible à ce stade du fait de la limitation des déplacements due à la crise sanitaire de la covid19 et à la question de sécurité assez préoccupante ayant un impact négatif sur la mise en œuvre des activités du projet.

Orientation vers l'impact et la durabilité du projet. Le projet BPRM-PAERCA a axé son approche sur le renforcement des capacités de l'ensemble des acteurs du projet et plus spécifiquement sur l'organisation de la formation des formateurs des structures d'accompagnement des coopératives, sur les outils de développement des coopératives du BIT (ThinkCOOP, StartCOOP et MyCOOP), tant pour les acteurs de la chaîne de valeur aquaculture que pour ceux de la chaîne de valeur gestion durable et valorisation des déchets. Ceci a permis de rapprocher les différentes perceptions et visions des acteurs étatiques et ceux du secteur privé, pour ainsi créer une dynamique d'action autour du projet.

Les acteurs des services étatiques à tous les niveaux, les autorités communales, départementales, régionales et centrales ainsi que les bénéficiaires ont été impliqués dans la conception et la mise en œuvre du projet. Plus spécifiquement, le projet s'est basé sur les potentialités économiques locales pour proposer sa stratégie d'intervention, identifier et développer des chaînes de valeurs porteuses en lien avec la création d'emplois décents et l'entrepreneuriat pour les réfugiés et les populations hôtes. Il est très important de noter que ce projet, à travers ses différents produits constitue une source économique pour les ménages en leur permet non seulement de produire, mais de se prendre en charge économiquement. Tout ceci constitue un gage pour l'appropriation et la durabilité des acquis de ce projet.

Prise en compte du genre et non-discrimination dans le projet.

Le projet a pris en compte la question du genre à la fois dans sa conception et sa mise en œuvre du projet. Dans son cadre logique, le projet dispose d'indicateurs faisant la part entre les hommes et les femmes. Dans son approche de mise en œuvre, les femmes participent pleinement à la vie du projet, elles ont une participation très active dans le conditionnement et la vente de poisson, la collecte des déchets et la fabrication d'aliments pour poissons. Par exemple parmi les 57 bénéficiaires formés en Think-coop et Start-Coop destinée aux réfugiés et autochtones d'Ayorou, 74% sont des femmes contre 26% d'hommes. Aussi, dans le recrutement du personnel de gestion et valorisation des déchets, l'ONG GVD a intégré des handicapés de sorte à garantir l'égalité des sexes et la non-discrimination.

Conclusion.

Ce projet mis en œuvre au Niger dans une région en proie à l'insécurité grandissante et à une pauvreté aggravée par le flux massif de réfugiés, est une initiative qui

contribue fortement à la politique du gouvernement en matière de protection des droits humains, d'emploi et de l'entrepreneuriat. Les approches mis en place ont su mobiliser à la fois les autorités locales, les réfugiés et les populations locales qui s'approprient le projet. Globalement les activités avancent bien sous chacun des résultats du projet. Sur les 15 indicateurs vérifiés lors de cette évaluation, 08 (53%) sont atteints et des actions spécifiques pouvant entraîner l'atteinte globale de l'ensemble des indicateurs dans un délai de 6 à 12 mois ont été réalisées.

Ce projet est très pertinent, au vu de ses objectifs et résultats qui ciblent directement à la fois les réfugiés et les populations d'accueil et tend à réduire leur vulnérabilité dans une situation de vie très précaire. Cela à travers des appuis directs et durables comme la formation consistant à donner des compétences entrepreneuriales, la mise en relation avec les activités génératrices de revenus, choses qui amènent les hommes et femmes, réfugiés comme population d'accueil à se prendre en charge durablement.

Les résultats produits par le projet sont globalement satisfaisants malgré le retard accusé au départ, auquel s'ajoutent la question de sécurité préoccupante et la crise du Covid19, limitant les déplacements sur le terrain à la fois pour les bénéficiaires et l'équipe du projet. Les formations des prestataires de service locaux et des bénéficiaires ont été faites. Au niveau du volet pisciculture une entreprise locale a été recruté pour la construction des étangs piscicoles. 10 bassins mobiles ont été acquis et la formation pratique des bénéficiaires à l'élevage des poissons a débuté.

Au titre du volet de la gestion des déchets, les bénéficiaires ont été identifiés, sensibilisés et formés. Les équipements pour la construction de l'usine qui va servir à la transformation les déchets sont acquis et devront être installés dans peu de temps. Cependant les activités relatives à l'installation du dispositif de collecte et de transformation des déchets n'ont pas encore débuté de manière concrète.

Le projet est efficient par sa bonne répartition des ressources, pour compenser le petit nombre de personnel affecté au projet, un comité local de suivi a été mis en place pour appuyer la coordination et le suivi du projet. Le BIT a contracté avec une ONG locale, mettant à sa disposition un budget spécifique d'un montant de 194.765 USD, pour contribuer à la mise en œuvre du projet. L'on peut déduire que le budget alloué au projet pour une période de deux ans est suffisant car couvrant l'ensemble des activités prévues pour le projet et les salaires du personnel.

L'approche qui consiste à former les formateurs locaux au niveau des directions nationales locales et leur formation sur les outils du BIT pour former et accompagner les bénéficiaires dans la vie du projet constitue un gage de durabilité et d'appropriation des acquis de ce projet par les bénéficiaires.

Leçons apprises (LA).

LA. 1 : Il n'existe pas de bureau pays du BIT au Niger pour faciliter la gestion administrative du projet sur place. Le recrutement d'un assistant administratif spécifique du projet basé au bureau pays de l'OIT à Abidjan a contribué à rendre fluide les démarches administratives et à faire avancer le processus de mise en œuvre des activités sur le terrain.

LA. 2. La mise en commun des réfugiés et des populations hôtes autour des activités économiques socialement acceptées et économiquement rentables, constituent un facteur de renforcement de la cohésion sociale entre ces deux groupes.

Bonnes pratiques (BP).

BP.1. Le travail en complémentarité du BIT et de l'UNHCR sur ce projet entraîne de facto une bonne visibilité de ceux-ci et favorise l'appropriation et la pérennité du projet. En effet cette étroite collaboration entre deux agences des Nations Unies, sans toutefois sous-estimer leur avantage comparatif, a fortement contribué à la participation directe d'un grand nombre d'acteurs locaux d'une part, et suscité l'attention des bailleurs comme BPRM et la BM qui observent et semblent satisfaits de cette pratique d'autre part. Chose qui jette les bases pour une mise à l'échelle de financements par d'autres bailleurs, de projets centrés sur une telle approche collaborative.

BP.2. Au Niger, les structures locales restent faibles du fait de la présence des Organisations internationales qui pilotent la plupart des projets de développement. **L'implication et le renforcement des capacités des structures locales pour l'encadrement et l'accompagnement de ce projet a favorisé son appropriation et constitue un gage pour la durabilité du projet.**

Principales recommandations (Rec.).

Rec. 1. Formaliser la collaboration au niveau central avec les ministères impliqués dans le projet en établissant des protocoles de collaboration avec des responsabilités claires, cela devrait booster la participation effective des acteurs nationaux au niveau local comme au niveau central sur la base des documents signés officiellement par leurs différents ministres indiquant leurs responsabilités dans la vie du projet, et de ce fait garantir l'appropriation et la durabilité des acquis du projet. *(BIT, l'UNHCR et gouvernement) ; Priorité élevée, Durée court terme, Faibles ressources.*

Rec. 2. Du fait des difficultés liées à l'insécurité et à la crise sanitaire du covid19 rendant difficile les déplacements sur le terrain, il est recommandé de privilégier et d'accroître le nombre de réunions périodiques en ligne avec les acteurs clés

y compris le bailleur, pour discuter des aspects liés à l'évolution des activités clés du projet et prendre les mesures correctives nécessaires. *(BIT et l'UNHCR) ; Priorité élevée, Durée court terme, Faibles ressources.*

Rec. 3. Développer et mettre en œuvres des projets avec une durée minimale de trois ans pour avoir un impact réel. Au Niger, plusieurs facteurs comme l'insécurité, les intempéries et autres pratiques traditionnelles et religieuses ont généralement une influence négative et retardent la mise en œuvre des projets. Il est important de tenir compte de ces facteurs dans les prises de décisions et concevoir des projets avec des durées conséquentes (3 ans au minimum) pour avoir un impact durable. *(BIT et l'UNHCR) ; Priorité élevée, Durée moyen terme, Faibles ressources.*

Rec. 4. Le BIT devrait dans son approche accepter un certain niveau de risque et réfléchir à mitiger durablement ces risques pour assurer le succès de ces projets au Niger. Au vue du niveau de risque sécuritaire élevé et des restrictions liées au covid19 au Niger, le BIT doit s'adapter à la situation sécuritaire particulière du Niger en allégeant par exemple ses procédures internes pour les aligner avec la situation ou appliquer les procédures sécuritaires conformément aux autres agences des Nations Unies au Niger. Par exemple prévoir dans le budget du projet et ceux à venir une ligne budgétaire pour assurer les escortes militaires pour les déplacements sur le terrain, chose qui devient de plus en plus évident et même recommandé par l'UNDSS au Niger. *(BIT) ; Priorité élevée, Durée court terme, Faibles ressources.*

Rec. 5. Le BIT doit partager avec le bailleur les images des réalisations clés comme les étangs piscicoles, l'élevage de poissons, les activités clés liées à la gestion des déchets. **Le risque sécuritaire au Niger constituant de sérieux entraves aux visites du bailleur sur le terrain**, il est important de mettre à sa disposition, à travers le rapport et autres moyens, un grand nombre d'images lui permettant de constater les réalisations clés du projet. *(BIT) ; Priorité élevée, Durée court terme, Faibles ressources.*

Rec. 6. Ajouter douze mois au cycle de vie du projet, tenant compte du niveau de réalisation actuel du projet à deux mois de sa fin officielle, des retards que les restrictions liées à la crise du covid19 continuera d'entraîner et de la situation sécuritaire très préoccupante influençant négativement la mise en œuvre des activités, il est fortement recommandé d'ajouter une rallonge de douze mois maximum à la vie du projet pour permettre à l'équipe du projet d'atteindre les objectifs du projet, *(BIT et l'UNHCR) ; Priorité élevée, Durée court terme, ressources moyennes.*

Rec.7. Mettre tous les livrables du projet et des modules de renforcement des capacités et les guides d'accompagnement à la disposition des services étatiques centraux et locaux pour faciliter la pérennisation du projet. Il s'agit de la Direction Générale des Eaux et Forêts, de la Direction Nationale de la Pêche et de l'Aquaculture, de la Direction Générale de la Salubrité Urbaine et de l'Amélioration de

Cadre de Vie, la Direction de l'Action Coopérative et la Promotion des Organismes Ruraux (DAC/POR), la Coordination Nationale des Coopératives (CONACCOOP) la Direction Générale de l'emploi étatique, pour assurer la pérennité. *(BIT et l'UNHCR) ;* *Priorité élevée, Durée moyen terme, Faibles ressources.*

Rec.8. Elaborer et discuter un plan consensuel de rétrocession des investissements, tant pour l'aquaculture que pour la gestion et la valorisation des déchets en stipulant clairement les rôles et les responsabilités des différentes parties prenantes, à savoir, les services étatiques, les services communaux, les bénéficiaires et les ONG d'accompagnement. Cette stratégie de désengagement devrait faire l'objet d'un plan d'action à discuter avec l'ensemble des partenaires concernés pendant la mise en œuvre du projet, le BIT et ses partenaires devront songer à mettre en place une telle stratégie. *_(BIT l'UNHCR et mandants) ;* *Priorité élevée, Durée moyen terme, Faibles ressources.*

1 Contexte du projet.

Le Niger est l'un des pays les moins développés du monde. Il occupe la dernière place dans l'Indice de Développement Humain (189^{ème} place avec un indice de 0,354). En dépit du fait que moins de 12% des terres du pays soit propice à l'agriculture, elle est la principale activité économique (43,1%) et la principale source génératrice d'emploi et de revenu pour 80% de la population rurale. Toutefois la productivité agricole est très basse à cause de l'exploitation excessive des ressources naturelles (terre, eau et biodiversité).

En raison de l'instabilité au Mali et dans le Nord-Est et Ouest du Nigéria au cours de ces dernières années, de nombreux ressortissants maliens et nigériens se sont réfugiés au Niger. Le pays compte actuellement 174,232 réfugiés³ répartis dans deux régions principales: Tillabéry et Tahoua dans l'Est (frontières avec le Mali et le Burkina Faso) et à Diffa dans le sud-ouest qui fait frontière avec le Nigéria et le Tchad. Les réfugiés Nigériens habitent les camps de Diffa tandis que les maliens les camps de Tillabéry et Tahoua et dans une moindre mesure à Niamey. En outre, on compte en 2021, 102 179 déplacés internes dans la région du Tillabéry.

Les deux principaux moyens de subsistance dans le pays que sont l'agriculture et l'élevage sont de plus en plus menacés pour cause du changement climatique, des catastrophes répétitives et la dégradation des ressources naturelles. Selon les estimations près de 600 000 personnes avec une majorité à Tillabéry, sont touchées par l'insécurité alimentaire au Niger entre octobre et décembre 2018.

2 Description du projet

Le projet a pour mission de créer un environnement favorable à l'autonomisation économique des réfugiés et des communautés hôtes au travers d'interventions d'appui aux moyens de subsistance orientés vers le marché. Se référant à l'analyse des systèmes de marchés OIT-UNHCR, les défis de façon général, aux opportunités d'appui à l'aquaculture et à la gestion adéquate des déchets résumés dans les sections précédentes, le projet touchera spécifiquement les domaines suivants :

- (i) Rendre favorable l'environnement des affaires de façon général afin de pallier ou relever les défis liés aux activités économiques et à l'emploi soulignés dans la section précédente
- (ii) Améliorer le mode de fonctionnement de la chaîne de valeur aquacole ainsi que l'accès aux opportunités tant pour les réfugiés que pour les communautés hôtes
- (iii) mettre en place des pratiques de gestion durables des déchets pour palier à une éventuelle dégradation environnementale et également renforcer les retombées positives de la chaîne de valeur aquacole.

L'OIT tire de sa collaboration avec le HCR, plusieurs années d'expérience en matière de conception et de mise en œuvre d'interventions en matière d'appui aux moyens de subsistance axés sur le marché en faveur des réfugiés et des communautés hôtes. Le BIT a mis en place l'Approche des Systèmes de Marché inclusifs (AIMS) qui vise à élaborer des stratégies holistiques des moyens d'existence axés sur le marché et qui tiennent compte des implications du marché de l'emploi à une échelle plus large. Pour ce faire il emploie la méthode "Push et Pull".

La méthode du Push. Les interventions 'Push' vise à emmener les groupes cibles à s'engager sur le marché par exemple par le développement des capacités, le transfert de biens. Dans le cadre de ce projet, il s'agira d'élaborer les outils de formation en collaboration avec les Directions Régionales des métiers Techniques et d'Apprentissage, le Ministère de l'Agriculture, le Ministère de l'Environnement et GVD Afrique (ONG spécialisée dans la gestion des déchets du Développement Local) pour la formation des réfugiés et populations hôtes sur la chaîne des valeurs de l'aquaculture.

Interventions Pull. Vise à former, organiser et structurer les chaînes de valeur au travers d'initiatives professionnelles (coopératives, associations de producteurs) et interprofessionnelles (plateformes d'échange d'information, et de négociations collectives pour pallier aux défis de la chaîne de valeur) en collaboration avec des institutions nationales et régionales telle que la Chambre Régionale de l'Agriculture en vue d'optimiser la participation des bénéficiaires aux opportunités entrepreneuriales et aux moyens de subsistance de la chaîne de valeur aquacole.

2.1 Objectifs, résultats attendus et stratégie de mise en œuvre du projet.

- **Objectif global du projet :** « Les réfugiés et les communautés d'accueil du Niger ont un meilleur accès aux moyens de subsistance durables et axés sur le marché ».
- **Résultats attendus du projet.**

Résultat 1 : Les réfugiés et les communautés de la région de Tillabéry bénéficient d'un accès amélioré et égal aux services de développement d'entreprise durables et basés sur la demande ;

Résultat 2 : Les réfugiés et les communautés d'accueil de la région de Tillabéry ont amélioré et rendu égal l'accès aux moyens de subsistance dans la chaîne de valeur de l'aquaculture ;

Résultat 3 : Les réfugiés et les communautés d'accueil participent conjointement à la collecte et au recyclage des déchets solides dans la zone urbaine d'Ayorou.

➤ **La stratégie de mise en œuvre du projet.**

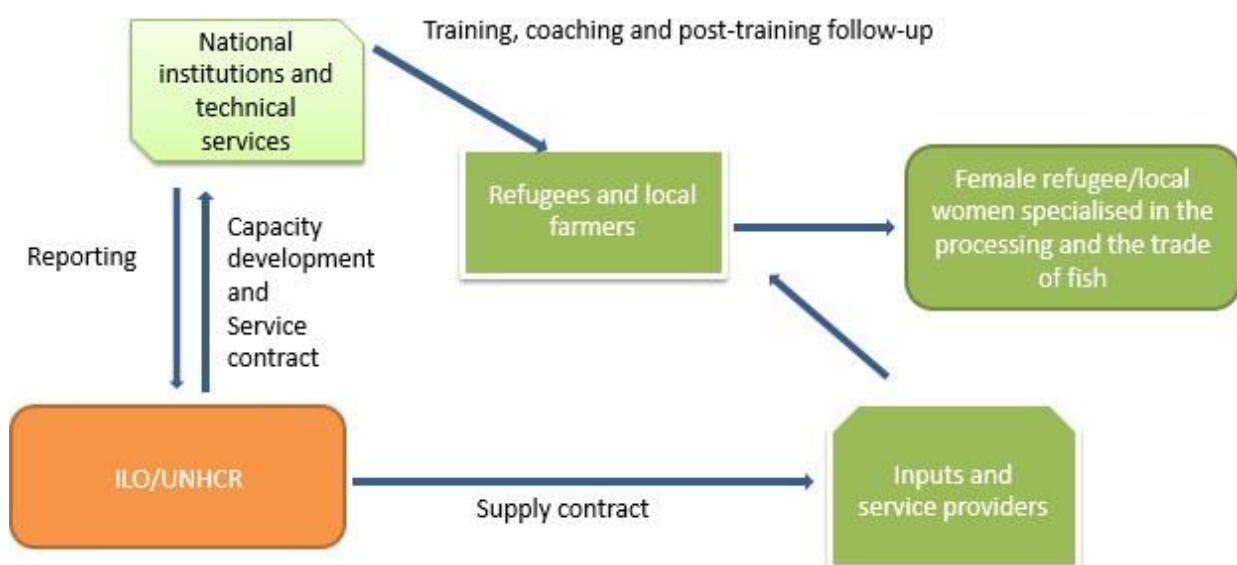
Ce projet est axé sur trois principaux domaines d'activités complémentaires (services de développement d'entreprises, aquaculture et gestion des déchets).

En ce qui concerne l'appui au développement d'entreprises et de coopératives, il s'agira d'aider les prestataires à mieux former et à suivre les bénéficiaires après leur formation. Ainsi les bénéficiaires seront mieux équipés et aptes à saisir les opportunités économiques qui s'offriront à eux dans la chaîne de valeur aquacole mais également dans d'autres secteurs d'activités.

Dans le domaine de l'aquaculture, le projet mettra en place une approche qui permettra de réunir les fournisseurs d'intrants, les agents des services de développement des entreprises (SDE) ainsi que les réfugiés et les communautés d'accueil avec un accent particulier sur le traitement et commercialisation du poisson par les femmes (Figure 1). Dans cette démarche les agents des SDE joueront un rôle clé qui sera d'emmener les différents acteurs de la chaîne de valeur à tisser des liens entre eux.

Au titre de la gestion des déchets, la stratégie consistera à collecter, à sécher et à moulinier les restes de nourritures de la restauration des institutions publiques. Le sous-produit qui en résultera sera vendu à l'unité de production des aliments aquacoles. Les équipements mentionnés dans le volet 1 seront également utilisés pour ce volet. En outre, des équipements de séchage et de moulin solaire seront mis à la disposition de la nouvelle coopérative.

Figure 1. Modèle de l'intervention au niveau de la chaîne de valeur de l'aquaculture



Le projet NER/19/01/USA a été approuvé en Septembre 2019 par le BPRM et devrait amorcer sa mise en œuvre immédiatement. Cependant le processus de recrutement du personnel de mise en œuvre du projet a trainé jusqu'à Avril 2020, entravé par les lourdeurs administratives et surtout les restrictions liées à la crise du covid19 retardant le processus de recrutement du personnel du projet. Le projet, pour faire face à cette crise sanitaire a dû suspendre l'essentiel de ses activités terrain jusqu'à Septembre 2020, période à laquelle il a entamé des formations avec un nombre très restreint de participants à Niamey. Avec l'appui du HCR disposant de bureaux dans les zones de mise en œuvre du projet, le personnel du projet a été déployé sur le terrain et les contacts ont été noués avec les autorités locales et coutumières et les bénéficiaires pour lancer les activités terrain du projet. La question sécuritaire liée au terrorisme est très précaire au Niger et notamment dans les zones de mise en œuvre du projet et affecte sérieusement le processus de mise en œuvre du projet du fait des restrictions de voyage et de déplacement sur le terrain imposé par l'UNDSS.

3 Cadre, objectifs, utilisateurs et champ de l'évaluation

3.1 Cadre de l'évaluation

Cette évaluation est conduite conformément à la politique du BIT en matière d'évaluation. En effet, tout projet doté d'un budget de plus d'1 million de dollars US et de moins de 5 millions de dollars US est sujet à une évaluation à mi-parcours et à une évaluation finale, dont l'une doit être indépendante. La présente évaluation à mi-parcours est conduite d'Avril à Juillet 2021 par un évaluateur formé comme évaluateur interne du BIT, avec l'appui d'un consultant national pour assurer la collecte des données sur le terrain, du fait de la crise du covid19 (pas d'autorisation de voyager pour les fonctionnaires du BIT) et géré par le Senior Evaluation Officier du Bureau régional du BIT pour l'Afrique). La phase de la revue documentaire a été réalisée dans le mois d'Avril 2021 suivi de la phase de collecte des données sur le terrain, clôturée par un atelier de restitution le 15 Mai 2021 à Niamey. Le processus d'élaboration du rapport provisoire et du rapport final a été enclenché à la suite de cet atelier.

L'évaluation au BIT a pour objectif la responsabilité, l'apprentissage, la planification et l'acquisition de connaissances. Elle devrait être menée dans le contexte des critères et des approches de l'aide internationale au développement, définis par la norme de qualité de l'évaluation OCDE / CAD et le Code de conduite de l'UNEG pour l'évaluation dans le système des Nations Unies.

D'une façon générale, cette évaluation à mi-parcours suivra les directives de l'OIT en matière d'évaluation axée sur les résultats, la liste de contrôle 3 des Directives pour l'élaboration des directives d'EVAL, intitulée « Préparation du rapport initial », la liste de contrôle 4 « méthodologies de validation » et la liste de contrôle 5 « Préparation du rapport d'évaluation ».

3.2 Objectifs de l'évaluation.

La présente évaluation mi-parcours a pour objectif, de faire une évaluation globale de tout le processus de conception et de mise en œuvre du projet tout en examinant sa performance vers l'atteinte des résultats. Elle devra analyser certains points et répondre à certaines questions, notamment :

- a) Établir la pertinence de la conception du projet à travers sa contribution au cadre national de développement, aux objectifs de développement durable (ODD), à l'UNSDCF, aux objectifs de l'OIT et particulièrement aux besoins des bénéficiaires finaux ;
- b) Analyser si le projet est mis en œuvre conformément à sa conception et dans quelles mesures observe-t-on des décalages entre le projet tel qu'il est conçu et le projet tel qu'il est mis en œuvre et les raisons pour ces différences (en considérant le contexte social et économique et la pandémie de la Covid19) ;
- c) Évaluer le niveau de réalisation des résultats (produits et effets initiaux) du projet, y compris des résultats inattendus, en identifiant les facteurs externes et internes affectant la mise en œuvre du projet (de manière positive et négative) ;
- d) Examiner la gestion institutionnelle du projet ;
- e) Analyser le niveau d'efficacité de l'implémentation du projet
- f) Identifier les leçons apprises et les bonnes pratiques potentielles pour les principales parties prenantes ;
- g) Fournir des recommandations stratégiques aux différentes parties prenantes afin d'améliorer la mise en œuvre des activités du projet pour la réalisation des objectifs du projet.

3.3 Utilisateurs de l'évaluation.

Le rapport de l'évaluation est destiné principalement : aux mandants tripartites du BIT, à l'équipe de mise en œuvre du projet (CTP et Expert National), aux partenaires techniques locaux, au donateur (BPRM, Département d'Etat Américain), et au BIT à tout niveau (du projet au siège central).

Les recommandations, les leçons apprises, et les bonnes pratiques seront utilisées pour pour améliorer la mise en œuvre du projet et développer les futurs projets.

3.4 Champ / Portée de l'évaluation.

Cette évaluation, en tant que produit d'analyse de la mise en œuvre du projet depuis sa phase de démarrage, constitue une évaluation du processus pour apprécier la progression vers l'atteinte des résultats prévus et l'orientation vers l'impact et la durabilité du projet. Elle examine toute l'intervention du projet à partir de septembre 2019 jusqu'à Juin 2021. Elle prend en compte l'ensemble des documents susceptibles de soutenir les appréciations y compris le document de projet. L'évaluation a également en compte l'évolution du contexte (politique, social, économique,

sécuritaire et sanitaire) du pays, de la région de Tillabéry et précisément de la commune d'Ayorou. Elle prendra également en compte l'ensemble des données de base et les données produites pendant la mise en œuvre du projet de sorte à montrer les progrès vers l'atteinte des résultats du projet.

3.5 Couverture géographique.

L'analyse géographique de l'évaluation couvre le Niger, en particulier Niamey, la région du Tillabéry et Ayorou.

3.6 Critères et questions relatives à l'évaluation.

L'évaluateur aura à examiner les questions se rattachant aux critères d'évaluation suivants: pertinence stratégique, validité de la conception, efficacité, efficience, orientation à l'impact et durabilité, genre et non-discrimination tels que définis dans le document « ILO policy guidelines for Evaluation, principles, rationale, planning and managing for evaluations 4me édition ».

L'évaluation intégrera l'égalité des sexes et la non-discrimination en tant que préoccupation transversale dans tous ses produits et résultats. Cette question devrait être traitée conformément à la note d'orientation n ° 7 d'EVAL afin de garantir la participation des parties prenantes.

En outre, elle devrait prêter une attention particulière aux questions transversales liées au dialogue social, au tripartisme et aux normes internationales du travail et la transition juste dans le contexte du changement climatique.

Pertinence, cohérence, et alignement stratégique du projet

1. Comment le projet s'aligne-t-il aux cadre de développement de Gouvernements du Niger, et aux objectifs de l'OIT, aux ODD, à l'UNSDCF en cours et aux besoins des institutions partenaires et groupes ciblés ?
2. Les institutions nationales / régionales, les partenaires sociaux et les groupes cibles se sentent-elles suffisamment associées à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi du projet ?
Les objectifs, produits et activités sont-ils en cohérence ou complémentaires avec d'autres projets du BIT ou des autres partenaires au développement ?

Validité du projet

3. Dans quelle mesure le cadre logique du projet est cohérent ? (Ex : les produits ont-ils un lien de causalité avec les effets, qui à leur tour contribuent à l'objectif de développement plus large du projet ? Le cadre des résultats est-il réaliste ? Les indicateurs et les objectifs du projet correspondent-ils logiquement à la chaîne de résultats ?)
4. La conception du projet a-t-elle pris en compte toutes les contraintes majeures pouvant entraver la mise en œuvre et les résultats du projet ? Sinon quelles

- sont ces principales contraintes non prises en compte et quelles stratégies mettre en place pour y faire face et améliorer les objectifs assignés au projet ?
5. Le projet a-t-il considéré et intégré de manière réaliste les risques et hypothèses de son contexte ?
 6. Quelle est l'apport spécifique, la valeur ajoutée du projet, par rapport aux activités ordinaires déployées par les institutions nationales concernées ? Dans quelle mesure les résultats attendus du projet complètent-ils les dispositifs de l'état, des partenaires sociaux et autres parties prenantes ?

Performances et efficacité du projet.

7. Dans quelle mesure les résultats et les objectifs ont-ils en processus d'être atteints ou sont-ils susceptibles de l'être à la fin du projet ?
8. Les hypothèses de développement qui sous-tendent le cadre logique (la théorie de changement du projet) ont-elles été soutenues pendant l'implémentation ?
9. La quantité et la qualité des produits obtenus sont-elles satisfaisantes ?
10. Y a-t-il des résultats inattendus développés ? Pourquoi ?
11. Quels sont les facteurs de succès et obstacles que le projet a rencontrés durant la première phase de sa mise en œuvre ? Comment le projet y a-t-il fait face ?
12. Le projet a-t-il mis en place un dispositif adéquat pour assurer le suivi et mesurer les progrès en vue de l'atteinte des résultats ?
13. Dans quelle mesure la pandémie COVID-19 a-t-elle influencé les résultats et l'efficacité du projet et comment le projet a-t-il abordé cette influence pour s'adapter aux changements ?
14. Les modèles d'intervention (adaptés) utilisés dans le projet suggèrent-ils un modèle d'intervention pour une réponse de crise similaire ?

Efficience des ressources utilisées

15. Les ressources (financières, humaines, expertises...) ont-elles été allouées stratégiquement de façon à assurer l'atteinte des résultats et les produits en quantité et qualité appropriées aux besoins des groupes ciblés ? Les moyens mis à la disposition du projet sont-ils utilisés de façon efficiente ? Pourrait-on obtenir les mêmes résultats à un coût moindre ?

Efficacité du dispositif de gestion

16. Y a-t-il un backstopping adéquat pour le management du projet par le Bureau pays, DWCT, le Bureau régional et le siège du BIT sur les plans technique, programmatique, administratif et financier ?
17. Comment s'effectuent les modalités de collaboration entre le Projet et les ministères de tutelle, y a-t-il des dispositions adéquates de gouvernance mises en place et les mandants tripartites sont-ils engagés dans la conception, le suivi et la mise en œuvre du projet ? Y a-t-il une compréhension claire des rôles, des responsabilités entre le projet et les partenaires clés ?

18. Quel a été le niveau de partenariat établi (synergie entre le projet et les autres projets du BIT) ainsi qu'avec les autres projets des partenaires ou institutions régionales ?
19. Le projet a-t-il fait une utilisation stratégique de la coordination et de la collaboration avec d'autres projets du BIT, d'autres agences des Nations Unies, comme l'UNHCR, et d'autres donateurs dans le pays pour accroître son efficacité et son impact ?

Orientations sur l'impact et la durabilité du projet

20. Est-ce que les conditions pour avoir les réalisations du projet sont bien considérées dans la mise en œuvre du projet (ex. : une stratégie de sortie) pour avoir des changements positifs auprès des groupes cibles sur les thèmes de travail du projet ?
21. Les institutions qui bénéficient de la mise en œuvre du projet sont-elles les institutions clés ? Quelles sont les mesures et actions déjà mises en place pour assurer l'appropriation des résultats du projet au niveau des dispositifs de l'Etat et au niveau des régions couvertes ? L'approche et les résultats du projet pourraient-ils être reproduits ou amplifiés par les partenaires nationaux ou d'autres acteurs à la fin du projet ?
22. Comment l'approche de durabilité du projet a-t-elle été affectée par la situation Covid19 dans le contexte des réponses nationales et comment le projet et les parties prenantes ont-ils réagi pour faire avancer l'appropriation des résultats du projet ?

Thèmes transversaux

23. Dans quelle mesure le projet a-t-il intégré dans ses produits et résultats les besoins stratégiques et priorités, différenciés des hommes et des femmes, des jeunes et les personnes handicapées, préalablement identifiés ?
24. Les bénéficiaires du projet ont-ils profité équitablement aux hommes et aux femmes, des jeunes et les personnes handicapées ? Ont-ils amélioré leur statut ? De quelle manière ?
25. Les partenaires ont-ils été sensibilisés et formés sur la problématique genre, jeunesse et personnes handicapées, en considérant les outils développés pour les intégrer ?
26. Le projet a-t-il pris en compte, dans sa conception et sa mise en œuvre, le tripartisme, le dialogue social et les standards internationaux du travail ? Contribue-t-il effectivement à l'action contre le changement climatique ?

4 Méthodologie de l'évaluation.

En raison de la pandémie du covid19 et de son impact sur le monde du travail, cette évaluation a été menée dans le contexte des critères et des approches décrits dans le guide interne de l'OIT intitulé Implications du covid19 sur les évaluations au sein de l'OIT : Guide interne sur l'adaptation à la situation. L'évaluation est à priori une évaluation de processus (prenant en compte les résultats) qui adopte une approche à la fois qualitative et quantitative. Les données primaires collectées en ligne et en présentiel sur le terrain sont principalement, mais pas uniquement qualitatives tandis que des données secondaires quantitatives sont collectées à travers la revue documentaire.

Les questions transversales comme le genre et la non-discrimination, le tripartisme, le dialogue sociale et la question environnementale ont été prises en compte à la fois dans la conception de l'évaluation (participation des femmes et des hommes aux interviews) et la recherche d'information sur le terrain qui cible particulièrement ces thématiques.

La méthodologie adoptée dans le cadre de cette évaluation s'articule autour des points suivants :

- a) Réunion de cadrage et revue documentaire en Avril 2021 ;
- b) Identification des participants à l'évaluation et élaboration des outils de collecte des données en avril 2021 ;
- c) Collecte des données en ligne et en présentiel en Mai 2021 ;
- d) Analyse et production des rapports de l'évaluation, provisoire et final en Juin et Juillet 2021.

4.1 Réunion de cadrage et la revue documentaire.

A la suite de la réunion de démarrage de l'évaluation avec le gestionnaire de l'évaluation et l'équipe du projet basé au Niger, une liste de documents de base du projet a été mise à la disposition de l'équipe d'évaluateurs pour la revue documentaire. Ensuite des consultations préliminaires avec le backstopping du projet basé au bureau pays du BIT à Dakar et au bureau régional du BIT à Abidjan et du personnel de l'UNHCR au Niger ont été tenues en ligne pour permettre à l'équipe d'évaluateurs d'échanger sur les fondements du projet et avoir une bonne compréhension de celui-ci afin de mettre en place une méthodologie d'évaluation pertinente. Cette réunion de cadrage a donc permis de s'assurer d'une compréhension commune des termes de référence. Les informations tirées des entrevues préliminaires et celles issues de la revue documentaire ont été mises à profit pour à la fois guider la rédaction du rapport de démarrage qui inclut principalement, mais pas seulement, la méthodologie et les outils de collecte de données et soutenir l'argumentaire dans le rapport de l'évaluation.

Les documents exploités (excluant le PPTD du fait de son expiration) dans le cadre de la revue documentaire sont:

- L'UNDAF 2019-2021 du Niger ;
- Le document du projet (Prodoc) ;
- Le rapport de l'analyse des systèmes de marché ;
- Les rapports narratifs de mise en œuvre de 2020 et 2021 ;
- Les TdR des recherches ;
- Les plans de travail 2020 et 2021 ;
- Autres documents de tout type produits par le projet.

4.2 Identification des institutions et personnes interviewées et élaboration des outils de collecte de données.

Identification des institutions et personnes à interviewer.

Les participants à cette évaluation sont principalement le BIT et ses mandants, l'UNHCR, le bailleur, les partenaires, les bénéficiaires et autres membres des communautés de mise en œuvre du projet. La liste des participants a été proposée par l'équipe du projet sur la base de leur participation ou proximité avec le projet puis validée par le gestionnaire de l'évaluation en concertation avec l'équipe des évaluateurs. L'évaluation s'intéresse à toutes les parties prenantes du projet depuis sa conception. A cet effet, l'équipe d'évaluateurs a mené les consultations principalement en ligne mais aussi en face à face avec certains représentants des institutions et mandants à Niamey.

La question du genre en tant que préoccupation transversale a été prise en compte dans la composition de la liste des participants, notamment dans la sélection des bénéficiaires avec 50% de femmes, de sorte à garantir l'égalité des sexes et la non-discrimination.

Tableau 1. Liste des personnes interrogées par cible et par localités

Sites	BIT	UNHCR	Bailleur	Mandants	Bénéficiaires		Partenaires	Total
					Réfugiés	Hôtes		
Niamey	1	4	0	2	0	0	0	7
Ayorou	0	0	0	3	9	9	0	21
Tillabéry	0	0	0	4	0	0	1	5
Cotonou	0	0	0	0	0	0	1	1
Dakar	1	0	1	0	0	0	0	2
Abidjan	2	0	0	0	0	0	0	2
Total	4	4	1	9	9	9	2	38

Elaboration des outils de collecte de données.

A la suite de la revue documentaire, l'équipe d'évaluateurs a élaboré cinq outils qui ont servi à collecter les données à la fois qualitatives et quantitatives. Pour prendre en compte la triangulation et aussi assurer la qualité des données, diverses méthodes de

collecte de données sont utilisées : Les entretiens individuels et les focus groupes. Les outils ont été conçus suivant les méthodes choisis et les cibles à interroger de sorte à collecter des données appropriées auprès de chaque cible. Cette évaluation adopte, mais pas seulement, une approche qualitative de collecte de données en ligne et en présentiel et prend en compte les contraintes induites par la prévalence du covid19 sur la vie du projet. Les outils de collecte de données qui ont été utilisés sont :

- Un questionnaire pour le personnel du BIT et l'UNHCR (entretien individuel) ;
- Un questionnaire pour les mandants (entretien individuel) ;
- Un questionnaire pour le bailleur (entretien individuel) ;
- Un questionnaire pour les bénéficiaires du projet. (Entretien individuel et focus groupe).

4.3 Phase de collecte des données en ligne et en présentiel.

La collecte des données a été faite à la fois en ligne et en face à face sur le terrain à travers les questionnaires conçus à cet effet. Des entretiens téléphoniques/ Skype/ Zoom sont utilisés pour collecter les données. L'évaluateur principale a réalisé les entretiens en ligne et à distance selon le plan de collecte de données établi, utilisant les questionnaires élaborés pour chaque cible. Quant au consultant national, en plus des entretiens en ligne avec les participants, il a réalisé des consultations en face à face avec certains mandants et partenaires à Niamey. Il est bon de noter que tenant compte des consignes de l'UNDSS au Niger relativement à la sécurité, le consultant national devrait se rendre sur le terrain pour des consultations en face à face avec les bénéficiaires et observer les différentes réalisations. Malheureusement la situation sécuritaire s'est dégradée au dernier moment, la conséquence c'est l'annulation de la visite de terrain.

Atelier de restitution.

Au terme de la collecte des données, un atelier de restitution a été organisé en présentiel à Niamey pour faire une analyse à chaud des constats préliminaires de l'évaluation et combler les lacunes en matière de données avec les principales parties prenantes : le personnel de l'OIT, le bailleur et les autres partenaires. Les personnes hors de Niamey ont participé à l'atelier à travers un lien internet qui leur a été envoyé pour joindre la présentation. Les conclusions de cet atelier ont été mises à profit pour élaborer du rapport provisoire et du rapport final de l'évaluation.

4.4 Analyse et production du rapport provisoire et final de l'évaluation,

Les données collectées lors des différents entretiens ont fait l'objet d'une analyse de contenu pour dégager les principales tendances et idées fortes des informations livrées par les informateurs lors des entretiens selon la méthode d'analyse de contenu suivant une méthode inspirée de l'analyse de l'énonciation, particularité de l'analyse de contenu en sémiologie. Cette méthode permet d'aller au-delà du dit pour prendre

en compte le non-dit, dégager des éléments significatifs des discours et procéder à la mise à plat de l'ensemble des éléments qui ressortent comme significatifs des entrevues. L'analyse a permis d'identifier et d'analyser les acquis du projet, les contraintes, les faiblesses et les points forts et en tirer les leçons apprises.

Les informations issues de cette analyse ont été mis à profit pour élaborer le rapport préliminaire (livrable 2) de l'évaluation rédigé concis selon la structure proposée dans les lignes directrices d'évaluation de l'OIT et soumis à l'appréciation du gestionnaire de l'évaluation.

Enfin, un rapport final d'évaluation (livrable 3) prenant en compte les observations formulées sur le rapport provisoire a été produit.

4.5 Limites méthodologiques de l'évaluation.

Du fait des restrictions de mouvements au sein des pays et entre pays imposées par la crise sanitaire du covid19, l'évaluateur principal ne pouvait pas se rendre au Niger pour organiser des consultations avec les parties prenantes. Il a organisé les consultations en ligne et à distance avec les différents participants. Pour faciliter la collecte des données et pallier à toute insuffisance en la matière, un consultant national a été sélectionné pour appuyer la collecte des données sur le terrain.

Au niveau de la couverture géographique, l'équipe d'évaluateurs avait initialement prévu faire des consultations directes avec les bénéficiaires dans les zones de mise en œuvre et surtout observer et filmer les différentes réalisations et acquis. Malheureusement cette mission a été annulée de manière in extrémiste pour dégradation de la situation sécuritaire, empêchant les déplacements sur le terrain. L'équipe d'évaluateur a donc organisé des focus groupes en ligne avec l'appui des membres des communautés identifiées. Des images relatives à certaines réalisations clés ont été prises et partagées avec les évaluateurs.

Du fait de la faible intensité des réseaux internet et téléphoniques au Niger, des consultations en ligne ont parfois été de mauvaise qualité, interrompues ou même impossibles. Cette difficulté a été particulièrement vécu par l'évaluateur principal résident hors du territoire nigérien, qui de ce fait n'a pas pu participer aux focus groupes en ligne. Pour faire face à cette difficulté l'équipe d'évaluateurs a dû soit reprogrammer les entretiens en question ou faire faire l'entretien par l'évaluateur national qui utilise le réseau téléphonique local encore plus fluide. L'une des conséquences fut l'extension de la période de collecte de données pour pouvoir toucher l'ensemble des participants prévus.

La collecte des données a eu lieu dans le mois du Ramadan avec un système de journée continue dans les services étatiques au Niger. De ce fait, les administrations étaient beaucoup sollicitées et les après-midis étaient pratiquement réservées aux cousues et préparatifs de la rupture du jeûne. Pour cela, beaucoup de nos

interlocuteurs n'étaient pas disponibles pour les entretiens aux heures initialement convenus, ce qui a entraîné des reports voire l'extension de la période de collecte des données.

Au vue de tous ces mesures de mitigation indiqués plus haut, l'on pourrait aisément affirmer que ce rapport est valide.

5 Les principaux résultats de l'évaluation.

A l'issue des différents travaux de collecte d'informations et de traitement de données, les résultats de l'évaluation sont structurés suivant les critères définis.

5.1 Pertinence, cohérence, et alignement stratégique du projet.

Pertinence du projet au cadre de développement du gouvernement du Niger.

Au niveau national, le projet BPRM-PAERCA contribue directement à la stratégie nationale de développement durable de l'aquaculture (SNDDA) 2020-2035 du Niger, contribuant à la souveraineté alimentaire et nutritionnelle et à la création d'emplois décents pour les jeunes nigériens à l'horizon 2035. Cette stratégie, tout comme le PAERCA visent à renforcer les facteurs physiques et organisationnels des productions aquacoles, et à développer le capital humain, afin de promouvoir les chaînes de valeurs du poisson d'aquaculture. Il est également en lien avec la Stratégie Opérationnelle de promotion de l'Hygiène et de l'Assainissement de Base au Niger (SOPHAB) 2014-2018 et contribue à l'hygiène et l'assainissement de base comme étant l'ensemble des mesures visant la gestion des déchets ménagers solides et liquides.

Le projet s'aligne parfaitement avec les priorités du gouvernement du Niger qui face au flux massif des réfugiées au Niger et dans la région du Tillabéry particulièrement, a demandé l'appui de l'UNHCR pour aider à la prise en charge de ceux-ci, couplé d'une assistance aux populations d'accueil déjà éprouvées par la pauvreté à laquelle s'ajoute l'insécurité grandissante liée au terrorisme.

Pertinence du projet par rapport aux priorités internationales.

Le projet BPRM-PAERCA, s'aligne aussi bien avec la mission du Bureau de la Population, les Réfugiés et les Migrations (PRM), du Gouvernement des États-Unis d'Amérique, qui apporte une assistance en protection, en atténuant les souffrances et en soutenant les personnes persécutées et déplacées de force à travers le monde.

Le projet s'alignant au Pacte Mondial sur les Réfugiés et au Cadre d'actions global pour les réfugiés dont l'objectif est de renforcer la résilience et l'autonomisation économique des réfugiés, le Gouvernement nigérien en collaboration avec l'UNHCR (Agence des Nations Unis pour les Réfugiés) appui l'intégration socio-économique

des réfugiés maliens et la fermeture des camps qui se traduira par l'urbanisation de ces camps à l'horizon 2020.

Le projet contribue au résultat 3 des programmes et budget 2018-2019 et 2020-2021 du BIT. Le PPTD du Niger ayant expiré pendant la période de conception du projet, aucun lien spécifique n'a été établi entre le projet et un PPTD.

Le projet répond à la Priorité Stratégique 1. Résilience : D'ici à 2021, la résilience des populations des zones ciblées du Niger est améliorée, avec des moyens d'existence renforcés, un niveau de pauvreté et d'insécurité alimentaire et nutritionnelle réduit dans un contexte de participation effective des institutions et des communautés locales, du UNDAF 2019 – 2021 du Niger qui cible directement les ODD 1 ; 2 ; 6 ; 7 ; 9 ; 11 ; 12 ; 13 et 15.

Les interventions proposées dans le cadre de ce projet sont directement liées au Programme de développement durable à l'horizon 2030 et en particulier à l'Objectif de développement durable (ODD) 8 : « Promouvoir une croissance économique soutenue, inclusive et durable, un plein emploi productif et un travail décent.

Participation à la conception et à la mise en œuvre du projet.

Le projet est formulé sur la base des besoins du gouvernement pour la prise en charge du flux massif des réfugiés pour la plupart venus du Mali mais aussi des populations d'accueil dans la région du Tillabéry. Face à ce flux important, le BIT et l'UNHCR vont coordonner leurs actions pour répondre aux besoins des réfugiés et accompagner les populations d'accueil qui ont subi une pression supplémentaire avec l'arrivée massive des réfugiés. Pour ce faire, ces deux Organisations ont réalisé une analyse des potentialités du marché de la région du Tillabéry de sorte à mieux cerner les problèmes réels auxquels la population fait face et apporter les solutions adéquates. Les mandants, les réfugiés, les déplacés internes et les populations d'accueil ont participé à la réalisation de cette étude. La conception du projet tire sa source des conclusions et leçons apprises de cette analyse et propose des solutions aux problèmes réels, se basant sur les potentialités économiques et les compétences dans la région d'où la pertinence de ce projet vis-à-vis des bénéficiaires. Cela a permis de sélectionner des chaînes de valeurs autour desquelles des compétences ont été développés : l'aquaculture et la gestion durable des déchets.

Le projet a misé sur le développement d'un partenariat local impliquant les structures décentralisées des ministères de tutelle résidant dans les zones de mise en œuvre du projet et d'autres organisations de la société civile. Ainsi un comité local de coordination et de suivi du projet a été mis en place dans la zone de mise en œuvre du projet, composé des mandants, des représentants des bénéficiaires et autres partenaires de mise en œuvre du projet.

Il faut noter que les organisations des travailleurs et les organisations des employeurs sont faiblement représentés dans les zones de mise en œuvre du projet, ce qui a entraîné une participation limitée de ceux-ci dans la mise en œuvre du projet. Les directions centrales de ces organisations ont participé à la conception du projet et à l'évaluation sur l'impact de la covid19 sur le projet. et au niveau local, à un atelier de brainstorming sur l'état d'avancement des activités du projet et le renforcement des capacités des membres du CLS/PAERCA sur leurs rôles et responsabilités en milieux fragiles du point de vue sécuritaire. .

Pertinence du projet avec d'autres interventions.

Le projet est mis en œuvre en lien avec d'autres interventions complémentaires telles que le projet d'« Appui au développement des moyens de subsistance durables respectueux des principes et droits fondamentaux au travail en faveur des réfugiés et des populations hôtes au Niger » et ayant pour objectif l'amélioration des moyens de subsistance des réfugiés et des populations hôtes et le respect des principes et droits fondamentaux au travail de ces communautés à travers des interventions en gestion durable des écosystèmes et des analyses factuelles, afin de contribuer à la création d'emplois décents et verts, exempts de toute forme d'exploitation, et à la consolidation de la paix. Ce projet est aussi localement connu sous le nom de projet de gestion durable des écosystèmes forestiers autour des sites urbanisés des réfugiés est financé par le Ministère Français des Affaires Étrangères sur une période allant de 2019 à 2021 et mis en œuvre par le BIT sous le code projet : RAF/19/51/FRA.

5.2 Validité de la conception du projet.

Validité de la conception du projet par rapport aux besoins et attentes des réfugiés et des populations d'accueil de la région du Tillabéry.

De l'analyse du système des marchés, réalisé en début de projet, il ressort clairement ce qui suit :

- Des réfugiés maliens installés dans la zone d'Ayorou exerçaient déjà dans la pêche au Mali alors qu'il y a une forte demande en matière de poisson ;
- On note à Niamey une forte demande de poisson qui n'est pas satisfaite, les consommateurs viennent directement de Niamey et du Nigéria ou la demande en poisson frais et fumé est insatisfaite ;
- Environ soixante mille réfugiés sont installés dans la commune d'Ayorou qui offrait très peu de potentialités économiques ;
- En outre, au regard des sévères conséquences de la dégradation environnementale, la mauvaise gestion des déchets solides due au manque d'infrastructures adéquates et de savoir-faire, s'avère être l'un des défis majeurs observé tant dans les camps que dans les communautés hôtes.

Au vu de ces besoins réels des populations clairement identifiés et pour répondre efficacement à ces besoins, le projet a développé dans sa stratégie deux approches :

- a) La gestion durable des déchets et l'aquaculture : L'approche relative à la gestion des déchets a été mise en place pour accompagner la mairie d'Ayorou dans la gestion des déchets et en même temps créer de l'emploi pour les réfugiés et les populations d'accueil autour de la gestion des déchets. Ces activités consistaient principalement à collecter les déchets, à trier les déchets dont les solides sont vendus et utilisés pour la fabrication de pavés. Les déchets alimentaires collectés sont séchés et transformés en aliments de poissons et vendus pour à la fois constituer une source de revenus pour les bénéficiaires et servir de nourriture pour les poissons à élever au niveau de l'Aquaculture ;
- b) L'approche aquaculture est développée pour aider à réduire au maximum l'importation du poisson à travers l'élevage et la vente du poisson sur le marché local.

C'est donc un projet qui répond parfaitement aux besoins réels des réfugiés et des populations d'accueil en proposant des solutions qui consistent à fabriquer et à consommer ces produits sur place et à créer de l'emploi autour de ce projet.

Cohérence du cadre logique et du cadre des résultats.

Le cadre logique du projet est bien conçu conformément à la gestion axée sur les résultats mais pas suffisant réaliste à long terme du fait du contexte sécuritaire très précaire du pays. Il a été conçu suivant le canevas du bailleur avec des indicateurs assez simples, spécifiques et réalistes. Pour chacun des résultats, les activités proposées dans le cadre logique contribuent directement à l'atteinte des résultats auxquels ils sont liés et qui sont aussi en lien direct avec l'objectif général du projet. Le document de projet est assez concis, simple et moins volumineux n'atteignant pas les 25 pages et donc facile à suivre dans la mise en œuvre.

Cependant certaines difficultés rencontrées dans la mise en œuvre montrent que certaines activités essentielles à l'atteinte de certains résultats n'ont pas été prises en compte au départ : Par exemple le projet n'a pas connu de phase de lancement (physique ou virtuelle) qui devrait contribuer à sa visibilité ; dans son approche de mise en œuvre, le projet n'a pas prévu d'appui institutionnel au niveau central pour garantir son appropriation et sa durabilité par le gouvernement. Il faut aussi noter que le projet semble ambitieux en prévoyant par exemple la création d'étangs piscicoles fonctionnels et la mise en place d'un système durable de gestion des déchets, le tout dans une période de deux ans dans un contexte de sécurité préoccupante auquel s'ajoutent les restrictions de mouvement liées à la crise du covid19.

5.3 Performance et efficacité du Projet.

A ce stade du projet, et prenant en compte les contraintes liées à la question de la sécurité et aux restrictions de mouvement liées au covid19 ayant un impact réel sur la mise en œuvre du projet, l'on peut affirmer que les résultats actuels du projet sont globalement satisfaisants même si cela s'avère parfois mitigés, aussi, il semble

évident que l'ensemble des résultats prévus du projet soient atteints si une rallonge allant de six à douze mois est accordée.

Les questions d'efficacité visent à renseigner en particulier sur la progression vers d'atteinte des résultats escomptés du projet. Cette évaluation étant à mi-parcours, elle prend en compte le degré d'atteinte des résultats tout en mettant l'accent sur le processus ayant conduit à l'atteinte des résultats afin de détecter les forces et les faiblesses de la stratégie de mise en œuvre et enfin faire des propositions d'ajustements pour améliorer la suite du projet. Au vu de l'importance de ce critère dans cette évaluation, il a été retenu d'aborder l'évaluation de l'efficacité de manière détaillée ; ainsi, cette partie passe en revue les résultats du cadre de performance du projet en essayant de ressortir les évidences et dégager ainsi les conclusions par résultat tout en faisant ressortir les actions clés menant vers l'atteinte des résultats escomptés.

Progrès réalisés par résultats et par indicateurs.

Globalement les activités avancent bien sous chacun des résultats du projet. Sur les 15 indicateurs vérifiés lors de cette évaluation, 08 (53%) sont atteints et des actions spécifiques pouvant entraîner l'atteinte globale de l'ensemble des indicateurs sont en cours de réalisation et pourront être achevés si une rallonge allant de 6 à 12 mois est accordée. Les travaux relatifs à la construction de la station piscicole vont démarrer le mois suivant le marché ayant été déjà adjugé, le volet gestion durable des déchets est en phase d'acheminement et d'installation des machines. Les équipements de gestion durable des déchets sont débarqués par l'ONG GVD Afrique à la préfecture en attendant l'attribution officielle des décharges par la mairie où ils seront installés ; les renforcements des capacités et l'organisation des bénéficiaires sont en cours.

Tableau 2 : Tableau récapitulatif des acquis du projet par résultats et indicateurs

Résultats/ indicateurs	Valeurs de départ	Valeurs réalisées (Juin 2021)	Taux de réalisation au 30 Juin 2021	Cibles à la fin du projet
Objectif 1: Les réfugiés et les communautés d'accueil bénéficient d'un accès amélioré et égal aux services de développement d'entreprise durables et basés sur la demande				
Indicateur 1: Disponibilité d'un tableau de bord à des fins de suivi, montrant l'accessibilité des prestataires de services aux entreprises, des prestataires de services coopératifs ainsi que l'accessibilité des prestataires de services financiers et non financiers aux réfugiés et aux		Tableau de bord disponible	100%	Un tableau de bord disponible

communautés d'accueil dans les zones cibles.				
Indicateur 2 : Nombre de formateurs formés dans les programmes « Start and Improve your Business » (SIYB) et « Improve Your Green Business (SIYGB) ».		18 (12 hommes et 06 femmes)	100%	18 formateurs formés (au moins 5 femmes)
Indicateur 3 : Nombre de formateurs de prestataires de services locaux sélectionnés et formés aux programmes de développement coopératif (ThinkCOOP, StartCOOP et MyCOOP).		20	111%	18 formateurs formés (au moins 5 femmes)
Indicateur 4 : Nombre d'hommes et de femmes dans la population de réfugiés et la communauté d'accueil recevant une formation axée sur les activités et le développement coopératif.		57 (31 réfugiés et 26 hôtes, 37 femmes au total)	32%	180 (100 réfugiés, 80 membre de la population hôte (au moins 50 femmes).
Indicateur 5 : Nombre d'initiatives interentreprises (B2B) réalisées dans les secteurs de l'aquaculture et de la gestion des déchets		0	0%	Au moins 5 initiatives B2B réalisées dans les secteurs de l'aquaculture et de la gestion des déchets
Indicateur 6 : Nombre de réfugiés de sexe masculin / féminin et de populations de la communauté d'accueil ayant suivi des formations et / ou reçu des services ou un soutien à la fin du projet.		Sera vérifié à la fin du projet		35% des bénéficiaires référés
Objectif 2 : les réfugiés et les communautés d'accueil bénéficient d'un accès amélioré et égal aux moyens de subsistance axés sur le marché dans la chaîne de valeur de l'aquaculture.				
Indicateur 1 : Nombre de coopératives de pisciculteurs créées		0	0%	Au moins 1 coopérative de pisciculteurs (50% de réfugiés et à 50% de population hôte)
Indicateur 2: Nombre d'acteurs (pisciculteurs fournisseurs d'intrants, transformateurs de poisson, négociants) engagés		0	0%	1 plate-forme interprofessionnelle du poisson (50% de réfugiés et de

dans l'organisation interprofessionnelle				50% de population hôte)
Indicateur 3: Nombre de cours de formation technique pratique à court terme et de séances de sensibilisation élaborés et mis en œuvre dans le secteur de l'aquaculture		3	100%	3 cours de formation technique pratique 50 leaders communautaires et parties prenantes informés et sensibilisés sur les opportunités que présente la chaîne de valeur de l'aquaculture
		>50	>100%	
Indicateur 4 : Nombre d'infrastructures et d'installations aquacoles construites par le projet		0 bassin d'aquaculture	0%	12 bassins d'aquaculture et 1 étangs d'alevinage et équipements hydrauliques, y compris les installations solaires 1 Poissonnerie 2 Unités de production d'aliments pour poissons
		4 bassins mobiles d'alevinage	400%	
		0	0%	
		0	0%	
Indicateur 5 : Nombre d'emplois créés dans la production, la transformation et la commercialisation du poisson pour les réfugiés et les membres de la communauté d'accueil		0	0%	40 personnes (au moins 10 femmes et 20 réfugiés) occupant un emploi à court terme pour la construction des étangs piscicoles 30 personnes (au moins 5 femmes et 15 réfugiés) occupant un emploi à court terme pour la construction d'installations d'eau 10 personnes (au moins 3 femmes et 5 réfugiés) engagées dans la construction du poissonnier 10 personnes (au moins 3 femmes et 5 réfugiés)
		0	0%	
		0	0%	
		0	0%	
		0	0%	

		0%	0%	engagées dans la construction de l'unité de production d'aliments pour poissons 40 personnes (au moins 10 femmes et 20 réfugiés) occupant un emploi durable dans la production de poisson 100 femmes (au moins 70 réfugiées) engagées dans la transformation et la commercialisation du poisson
Indicateur 6 : Nombre d'emplois créés dans les services de soutien à la production de poisson, pour les réfugiés et les membres de la communauté d'accueil		0	0%	10 personnes (au moins 3 femmes et 5 réfugiés) engagées dans la production durable d'aliments pour poissons 10 personnes (au moins 3 femmes et 5 réfugiés) engagées dans le stockage et la vente du poisson dans les poissonneries
Indicateur 7 : Nombre d'entreprises et de coopératives dans la chaîne de valeur de l'aquaculture opérationnelles après les 6 premiers mois de leur création		0	0%	Au moins 50% des entreprises et coopératives soutenues par le projet
Objectif 3: Les réfugiés et les communautés d'accueil participent conjointement à la collecte et au recyclage des déchets solides dans la zone urbaine d'Ayorou.				
Indicateur 1 : Nombre de coopératives de collecte de déchets mises sur pied		0	0%	Création d'au moins une coopérative composée de réfugiés et de membres des

				communautés d'accueil Une coopérative à même d'assurer la gestion durable des déchets axée sur le marché
Indicateur 2: Nombre de leaders communautaires et autres parties prenantes concernées informés des opportunités dans la chaîne de valeur de la gestion des déchets		50	100%	50 leaders communautaires et parties sensibilisés sur les opportunités de la chaîne de valeur de la gestion des déchets
Indicateur 3 : Nombre de réfugiés et de membres de la communauté d'accueil engagés dans la collecte et le recyclage des déchets dans les zones cibles		160 (80 réfugiés et 80 hôtes identifiés)	133 %	75 (30 réfugiés (20 hommes, 10 femmes), 45 membres de la communauté d'accueil (25 hommes, 20 femmes)

Source : Rapports d'avancement du projet

Au titre du résultat 1.

Le projet dans son approche de mise en œuvre a procédé par l'évaluation des capacités des ONG, des structures publiques, des structures privées et des associations capables de soutenir les réfugiés et les communautés d'accueil dans le cadre des interventions du projet. Ensuite la formation des formateurs des structures d'accompagnement des coopératives (CONACOOOP, UNC, ONG du CAD/POR, etc.) sur les outils de développement des coopératives du BIT (ThinkCOOP, StartCOOP et MyCOOP) et des membres du Réseau GERME¹. Cette approche a permis d'outiller ces structures locales qui à leur tour ont procédé à la formation des bénéficiaires directes du projet, leur donnant ainsi les capacités de mieux gérer leurs projets suivant les maillons des chaînes de valeurs auxquels ils participent.

A deux mois de la fin officielle du projet, le système de gestion des déchets qui implique les activités relatives à la collecte générale des déchets et la transformation des restes des aliments issus de la restauration de masse, en nourriture pour les poissons élevés dans les étangs piscicoles ainsi que les emplois verts que va générer

¹ Le programme GERME/SIYB est un programme de formation en gestion de basé sur la création et une meilleure gestion des petites entreprises comme stratégie pour créer plus et de meilleurs emplois dans les économies en développement et les économies en transition.

cette initiative sont encore en attente du fait que les usines autour desquelles se greffent toutes ces activités ne sont pas encore installées.

Evaluation de l'incidence du COVID-19 sur le projet.

Le projet a réalisé une évaluation de l'impact du covid19 sur les entreprises du secteur informel et les services de développement des entreprises. Les conclusions de cette étude indiquent que les effets cumulatifs de la pandémie du covid19 sur l'activité économique ont une incidence directe sur l'activité des entreprises informelles. Le ralentissement et/ou la cessation des activités économiques des entreprises informelles pose des problèmes aux entreprises informelles, entre autres, la perte de fonds de roulement, la rareté des clients et les perturbations de l'approvisionnement.

Le BIT pour faire face à ce problème et essayer de réduire l'impact de la pandémie sur le projet a procédé au renforcement des capacités des prestataires de services de développement d'entreprises et des coopératives existants sur des outils spécifiques pour appuyer durablement les bénéficiaires. Cependant certaines restrictions liées à la précarité de la sécurité peuvent impacter négativement l'écoulement des produits (vente de poisson issus de l'aquaculture à Niamey ou ailleurs) et le ravitaillement en matières premières et autres produits. Le projet, avec l'appui des autorités locales devraient réfléchir aux moyens adéquats pour accompagner durablement les bénéficiaires et atténuer l'impact négatif du covid19 sur la durabilité du projet.

Au titre du résultat 2.

Sous ce résultat, le projet a procédé à l'enrôlement de 160 bénéficiaires dont 80 réfugiés et 80 membres de la population hôte qui seront encadrés et accompagnés pour la création de coopératives.

Tenant compte des exigences techniques et des délais plus ou moins longs pour réaliser des travaux de qualité, l'équipe du projet a opté débiter la formation pratique des bénéficiaires de la chaîne de valeurs de l'aquaculture avec des étangs mobiles pour préparer les bénéficiaires sur les aspects techniques de ce métier. Le projet, avec l'appui du CLS a procédé à l'identification et au géo référencement du site pour l'implantation des bassins piscicoles devant servir à l'installation des bénéficiaires du projet. L'Entreprise locale Global Solutions Ayorou a été retenue pour la construction des étangs piscicoles. Cependant, à deux mois de la fin du projet, aucun bassin piscicole n'est encore construit même si des avancées notables pour aboutir à la réalisation de ce projet sont constatées. Aussi sur les 10 bassins mobiles devant servir à la formation pratique et à l'élevage alternatif, seuls 04 ont été mis en place et fonctionnent, ce qui limite la participation des bénéficiaires à la formation. Le projet devra donc porter une attention particulière, dans les meilleurs délais, à la réalisation de ces activités qui sont toutes fondamentales pour la réussite du projet et sur lesquelles repose la durabilité du projet.

Images 1 : Bassins mobiles servant de formation pratiques des bénéficiaires



Bassin mobiles installés



Alimentation des poissons

Au titre du résultat 3.

Au titre de ce volet du projet relatif à la gestion des déchets dans la commune d'Ayorou, le projet a contracté avec GVD, une ONG locale qui dispose d'expertise en la matière qui aura la charge de faciliter la mise en œuvre de ce volet du projet. A cet effet, le projet a réalisé des actions clés qui contribueront sûrement à l'atteinte du résultat 3. Les équipements de gestion durable des déchets ont été acquis et débarqués à la préfecture par l'ONG GVD Afrique chargé de l'exécution de ce volet. Cependant l'usine de transformation des déchets n'est pas encore opérationnelle, de ce fait toutes les activités satellites, à savoir, la collecte et le traitement des déchets, la production d'aliments pour poissons, la création de pavés, etc. sont toutes en attente et pourraient être préjudiciables à l'atteinte de ce résultat à la fin du projet.

Les principaux facteurs ayant contribué à l'atteinte de ces résultats.

Dans le cadre de ce projet, le BIT et l'UNHCR ont mis en place une stratégie de collaboration dynamique qui valorise encore davantage leur avantage comparatif en tant qu'agences des Nations Unies. L'UNHCR a une bonne connaissance des réfugiés, de la population d'accueil et des autorités gouvernementales de la région du Tillabéry, il dispose également d'expertises et d'atouts en matière d'assistance globale aux réfugiés. Quant au BIT, il dispose d'expertise en matière de formation et de création d'emploi, et dispose d'outils d'accompagnement en matière d'entrepreneuriat. Ces deux expertises mis ensemble ont fortement contribué à la mise en place d'un système de coordination, de suivi et de mise en œuvre efficiente du projet.

En plus l'UNHCR dispose de locaux dans la zone de mise en œuvre du projet qui abritent le personnel du BIT à Ayorou et à Tillabéry, ce qui permet à l'équipe du projet de demeurer dans la zone du projet tout en évitant en partie les déplacements depuis Niamey dans un contexte d'insécurité et de crise sanitaire liée au Covid19 qui ont tendance à limiter les déplacements sur les sites du projet.

A cela s'ajoute le recrutement d'un expert (colonel des eaux et forêt) spécialisé en aquaculture ayant participé à l'étude visant l'analyse des systèmes des marchés et à la conception du projet. En tant que membre de l'équipe du projet, ce dernier facilite grandement la mise en œuvre et l'acquisitions des résultats du projet sous le volet aquaculture.

Enfin les acteurs du projet ont une très bonne connaissance du terrain, par exemple le comité local de suivi du projet a lui-même mené des négociations auprès des communautés et autorités locales pour acquérir des espaces qui servent à la construction des étangs piscicoles.

Facteurs ayant impacté négativement l'atteinte de certains résultats.

La situation au Niger est très difficile et constitue une véritable entrave à la mise en œuvre des activités de manière efficiente. Le projet est mis en œuvre dans une zone à haut risque sécuritaire. La question de l'insécurité vient en première position, les équipes des projets sont soumis à des contraintes régulières pour les déplacements sur le terrain, par exemple pour se rendre dans une zone du projet à partir de Niamey il faut une autorisation de l'UNDSS alors que cela n'est pas toujours évident, ou encore solliciter une escorte militaire auprès du gouvernement, chose qui est beaucoup couteux avec un processus très lent. Les risques sécuritaires sont tels qu'à Ayorou par exemple, l'UNHCR a décidé de suspendre le projet de construction de logement urbain mené par le GIZ pour les réfugiés.

Les restrictions de mouvements imposées par la crise du covid19 ont constitué un véritable handicap à la mise en œuvre du projet, paralysant la quasi-totalité des activités devant être mis en œuvre en 2020. Il a été impossible pour l'équipe du projet de développer des activités sur le terrain avec les bénéficiaires qui étaient contraints de rester isolés.

Le projet a connu un retard dans ses débuts, notamment le processus de recrutement du personnel du projet qui a été très long, retardant ainsi le début de mise en œuvre des activités. Aussi les restrictions de déplacement et de rencontre imposés par la crise du covid19 au Niger ont eu un impact négatif sur la mise en œuvre du projet.

Principal défi identifié.

Le principal défi non moins important identifié est lié au statut foncier du site de production piscicole. A la suite d'un plaidoyer mené par le CLS à l'endroit des autorités coutumières qui sont les propriétaires terriens, un site a été offert sous forme d'un don pour la construction des étangs piscicoles et le développement d'autres activités satellites autour de cette chaîne des valeurs. Cependant il n'existe pas encore de documents légaux officiels attestant la propriété du site, chose qui ne garantit pas la pérennité de ce projet étant donné que pour manque de document attestant la propriété du site, celui-ci pourra être remis en cause une fois que le projet prend fin. Il est donc recommandé au projet de formaliser l'appropriation du site par l'obtention de documents officiels de propriété.

Impact du Covid19 sur la mise en œuvre et la réalisation des résultats.

Du fait du covid19, il n'a pas été possible au départ de faire des visites de terrain, ni de tenir des réunions pendant les six premiers mois de la mise en œuvre du projet. Les bénéficiaires ne pouvaient pas se déplacer également pour participer à une activité quelconque. De la part du gouvernement du Niger, il y avait une interdiction formelle de mener des activités avec le public. Pour faire face à cet imprévu, le BIT et ses partenaires ont dû changer de priorité de sorte à mener des activités qui sont réalisables soit en ligne ne nécessitaient pas de déplacement sur le terrain ou en présentiel à Niamey mais avec un nombre de participants très limité conformément aux restrictions imposées par la crise du covid19. Au nombre des actions menées, la réalisation d'une étude portant sur l'impact du covid19 sur les bénéficiaires, l'économie et les activités afin de faire une réadaptation de son approche. Cette stratégie s'est avérée payante avec la mise sur pied d'activités pas forcément prévues dans le projet pendant cette phase :

- Pour compenser le temps d'inactivité sur le terrain, le BIT a procédé à la formation des bénéficiaires qui produisent et vendent des cache-nez, de gèles hydrauliques et de savons liquides dans le cadre du covid19 ;
- Une demande d'autorisation spéciale au gouvernement ayant abouti à l'organisation de deux ateliers dans un grand hôtel à Niamey pour la formation des formateurs sur les outils du BIT d'une part et la formations des cadres pour la gestion et l'accompagnement des coopératives ;
- Renforcement des capacités des membres du réseau GERME.

5.4 Efficience du projet.

Efficience dans la gestion des ressources.

L'évaluation de l'efficience financière s'est faite en termes d'allocation, de mobilisation et d'exécution des ressources. Le budget prévisionnel du projet s'élève à 2.5 millions USD pour une période de 2 ans et couvrant les salaires pour six personnes budgétisées à 100%. En matière d'exécution, le budget exécuté à 02 mois de la fin officielle du projet est de 48%. Malgré tous ces efforts, la consommation du budget reste faible du fait de la limitation des déplacements et par ricochet le retard dans la mise en œuvre.

Le projet a prévu dans son approche de contracter avec une ONG locale, octroyant une ligne budgétaire spécifique s'élevant à 194.765 USD pour assurer la mise en œuvre de certains aspects clés du projet sous le contrôle du BIT. Cette approche de répartition des ressources et d'attribution de responsabilités donne la main libre au BIT de suivre de manière efficiente l'utilisation des ressources mises à la disposition de cette ONG et de prendre toutes mesure corrective durant la mise en œuvre du projet.

Principales contraintes et difficultés observées dans l'exécution, la coordination et la gestion administrative et financière du projet.

Le retard observé dans le début du projet et le blocage dans le processus de recrutement du personnel du projet pendant une longue période ont constitué des difficultés au départ. Les lenteurs administratives au niveau du bureau pays du BIT à Abidjan ont impacté le projet, notamment le retard dans la mise à disposition des fonds, et aussi dans la signature de certains contrats de prestation qui sont parfois repris. Du fait des conditions de travail difficiles, le seul Assistant administratif et financier recruté au démarrage des activités du projet a démissionné après seulement un mois de service et il fallait relancer le processus de recrutement.

Dans son approche d'intervention, le projet a développé un partenariat avec les structures étatiques au niveau local tout en faisant un point périodique aux instances centrales des ministères de tutelle basés à Niamey, soit au cours des ateliers périodiques de présentation de l'état d'avancement du projet, soit à travers des rencontres formelles bien planifiées. Le suivi du projet est assuré par l'ensemble des parties prenantes. En dehors des rapports trimestriels présentés par l'équipe du projet, il est organisé périodiquement des ateliers sur l'état d'avancement du projet impliquant tous les acteurs au niveau centrale, régional et local. De même des réunions périodiques sont organisés avec des ministères sectoriels afin de faire le point sur la situation du projet et les orientations proposées.

Efficacité du dispositif de gestion.

La collaboration entre le BIT et l'UNHCR dans le processus de conception, de mise en œuvre et de suivi du projet est excellente selon les interlocuteurs de l'UNHCR et du BIT interrogés à cet effet. Pour eux c'est un partenariat stratégique et naturel du moment où les actions (fourniture de moyens de subsistance, emplois) et les cibles (réfugiées, populations d'accueil, déplacés internes) du projet relèvent du mandat de l'UNHCR mais aussi du BIT. Le projet a favorisé la naissance d'un comité mixte appelé NEXUS.

Les responsabilités pour chaque partie prenante sont claires même s'il n'existe pas de matrice des responsabilités formelle clairement établis.

Le comité de suivi, composé des mandants, des partenaires et des bénéficiaires (représentants des réfugiés et de la population d'accueil) ne dispose pas de plan de suivi spécifique mais suit le plan de travail du BIT, les différentes rencontres mensuelles constituent les réunions de suivi, du fait de la situation sécuritaire préoccupante, les visites de terrain sont rares. Pour la suite, le projet devrait penser à identifier un point focal qui puisse assurer le suivi, collecter et mettre à disposition les données qui vont non seulement servir à prendre des décisions pertinentes mais aussi à contribuer au rapportage et soutenir l'évaluation finale du projet.

Il existe une certaine fluidité au niveau de la gestion administrative avec le recrutement d'un assistant du projet basé au bureau pays du BIT à Abidjan. Ce poste facilite la tâche au niveau de la gestion des contrats et toutes autres tâches administratives, contribuant ainsi à la bonne marche des activités du projet.

5.5 Orientation vers l'impact et la durabilité des acquis du projet.

D'abord ce projet s'adapte au climat et au contexte économique de la région du Tillabéry où il est mis en œuvre. Les projets de pêche et de gestion des déchets sont mieux adaptés à la zone et constituent une source de revenus réel pour les populations. La demande en matière de poisson est très forte et pourrait perdurer après le projet. La question de gestion des déchets avec la production et la vente d'aliments pour poissons, de pavés et bien d'autres produits devraient aussi contribuer durablement à réduire la pauvreté et la vulnérabilité des bénéficiaires, d'où leur intérêt manifeste à participer et à s'approprier les acquis du projet.

Ce projet innovant est axé sur le marché et dépend donc des liens économiques liés à ce marché, alors pour garantir le succès de ce projet, il est fondamental pour le BIT et ses partenaires de bien établir et de renforcer ces liens, par exemple garantir la disponibilité des matières premières à long terme à travers la production ou l'approvisionnement continu de matières premières, garantir les potentialités de production et de vente des produits au niveau locale, garantir l'accompagnement des

bénéficiaires, le tout dans un système fluide et fonctionnel bien encadré par les autorités locales et centrales.

Ensuite le projet a basé son approche sur l'implication des acteurs locaux (comité de suivi et coopératives) composés d'agents des structures étatiques locales, les membres des coopératives et autres groupement sociaux qui ont été formés pour accompagner les bénéficiaires qui à leur tour ont été sensibilisé et formés sur les maillons des différentes chaînes de valeur : l'aquaculture et la gestion durable des déchets.

Enfin l'étroite collaboration entre le BIT et l'UNHCR dans la conception et la mise en œuvre de ce projet a permis de mobiliser et mettre à la disposition du projet l'expertise et l'avantage comparatif de ces deux agences des Nations Unies. Avec cet expertise et l'encadrement en matière d'approches et de fonds, le projet a su identifier les besoins réels des populations et apporter des solutions durables. Comme l'a notifié l'interlocuteur de l'UNHCR, ce projet est un pilote, d'autres zones ont été ciblées et des consultations avec les autorités gouvernementales sont en cours pour non seulement une poursuite des actions en cours mais d'étendre le projet à d'autres régions du Niger en vue de créer des opportunités d'emplois.

5.6 Prise en compte les thématiques transversales, notamment le genre et non-discrimination, l'environnement, le dialogue social et le tripartisme.

Le projet a pris en compte la question du genre à la fois dans la conception et la mise en œuvre du projet. Dans son cadre logique, le projet dispose d'indicateurs faisant la part entre les hommes et les femmes. Dans son approche de mise en œuvre, les femmes participent pleinement à la vie du projet, elles ont une participation très active dans le conditionnement et la vente de poisson, la collecte des déchets et la fabrication d'aliments pour poissons. Par exemple parmi les 57 bénéficiaires formés en Think-coop et Start-Coop destinée aux réfugiés et autochtones d'Ayorou, 74% sont des femmes contre 26% d'hommes. Aussi, dans le recrutement du personnel de gestion et valorisation des déchets, l'ONG GVD a intégré des handicapés de sorte à garantir l'égalité des sexes et la non-discrimination.

Au niveau environnemental, le projet favorise le ramassage des déchets pour assainir les zones d'habitation mais aussi la fabrication d'aliments bio pour poisson à partir des restes alimentaires collectés en zone urbaine. A cela s'ajoute la création d'un massif forestier et la plantation d'arbre en zone urbaine.

Le dialogue social et le tripartisme ont été pris en compte par la participation des mandants (organisations des travailleurs et des employeurs et les ministères de tutelle au niveau central et local), des partenaires (UNHCR, ONG GVD) et des bénéficiaires (refugiées et membres des communautés hôtes) aux différentes consultations lors de

l'analyse du système des marchés d'une part et dans leur participation au comité local de suivi du projet en tant que membres d'autre part et à la mise en œuvre du projet.

6 Conclusion.

Ce projet mis en œuvre au Niger dans une région en proie à l'insécurité grandissante et à la pauvreté aggravée par le flux massif de réfugiés est une excellente initiative du moment où il contribue fortement à la réalisation de la politique du gouvernement en matière de protection des droits humains, d'emploi et de l'entrepreneuriat. Les approches mis en place ont su mobiliser à la fois les autorités locales, les réfugiés et populations locales qui s'approprient le projet. Globalement les activités avancent bien sous chacun des résultats du projet. Sur les 15 indicateurs vérifiés lors de cette évaluation, 08 (53%) sont atteints et des actions spécifiques pouvant entraîner l'atteinte globale de l'ensemble des indicateurs dans un délai additionnel de 6 à 12 mois ont été réalisées ou sont en cours de réalisation.

Ce projet est très pertinent au vu de ses objectifs et résultats qui ciblent directement à la fois les réfugiés et les populations d'accueil et tend à réduire leur vulnérabilité dans une situation de vie très précaire. Cela à travers des appui directs et durables comme la formation consistant à donner des compétences entrepreneuriales, la mise en relation avec les activités génératrices de revenus, choses qui amènent les hommes et femmes, réfugiés comme population d'accueil à se prendre en charge durablement.

Dans le processus de conception et de mise en œuvre du projet, la participation des mandants est limitée du fait que ceux-ci sont faiblement représentés dans les zones de mise en œuvre du projet, cependant ils ont participé, au niveau central, à l'étude portant sur l'impact du covid19 et au niveau local, à un atelier de brainstorming sur l'état d'avancement des activités du projet et le renforcement des capacités des membres du CLS/PAERCA sur leurs rôles et responsabilités en milieux fragiles du point de vue sécuritaire .

Les résultats produits par le projet sont globalement satisfaisants malgré le retard accusé au départ auquel s'ajoute la question de sécurité préoccupante et la crise du covid19 limitant les déplacements sur le terrain à la fois pour les bénéficiaires et l'équipe du projet. Les formations des prestataires de service locaux et des bénéficiaires ont été faites. Au niveau du volet pisciculture une entreprise locale a été recruté pour la construction des étangs piscicoles, 04 bassins mobiles ont été acquis et la formation pratique des bénéficiaires à l'élevage des poissons a débuté et se poursuit.

Au titre du volet gestion des déchets, les bénéficiaires ont été identifiés, sensibilisés et formés. Les équipements pour la construction de l'usine qui va servir à la transformation des déchets sont acquis et devront être installés dans peu de temps. Cependant les activités relatives à l'installation du dispositif de collecte et de transformation des déchets n'ont pas encore débuté de manière concrète. A cet effet des efforts sont à faire pour faire avancer les activités sous ce volet qui est complémentaires à celui relatif à la pisciculture. Les produits issus de la gestion des déchets doivent servir de nourriture pour les poissons à élever, alors le projet doit tenir compte de cet aspect et faire en sorte que la production des aliments de poissons se déroule au même moment que l'élevage des poissons.

Le projet est efficient par sa bonne répartition des ressources, pour compenser le petit nombre de personnel affecté au projet, un comité local de suivi a été mis en place pour appuyer la coordination et le suivi du projet. Une ONG locale (GVD Afrique) a été contractée avec un budget spécifique pour contribuer à la mise en œuvre du projet. Aussi le budget alloué au projet pour une période de deux ans est suffisant car couvrant l'ensemble des activités prévus pour le projet. Cependant des difficultés persistent, par exemple, pour éviter un trop grand impact sur la réalisation de certaines activités, pour cause d'annulation de visites de terrain en lien avec la question sécuritaire, l'agent chargé de la paye sur le terrain fait des transferts d'argent à travers le mobile money, ce qui entraîne des retards et des couts additionnels non prévus par le projet.

L'approche qui consiste à former les formateurs locaux au niveau des directions nationales locales et leur formation sur les outils du BIT pour former et accompagner les bénéficiaires dans la vie du projet constitue un gage de durabilité et d'appropriation des acquis de ce projet par les bénéficiaires.

Dans son approche, le projet a procédé à l'identification des chaînes de valeur locales avec une intervention sur tous les aspects de chaque chaîne de valeur et favorisé la mobilisation de la communauté autour de ces chaînes de valeur. Les structures étatiques locales ont été impliquées dans le choix des sites et des bénéficiaires qui ont été formés par exemple à la création d'étangs piscicoles et à la production et la vente d'aliments pour poissons à partir des restes alimentaires collectés, ce qui constitue une source de motivation et d'appropriation. A Ayorou par exemple le site d'implantation des bassins a été offert par la population qui a également donné gardien chargé d'assurer la sécurité et l'alimentation des poissons.

7 Leçons apprises (LA) et bonnes pratiques (BP)

7.1 Leçons apprises (LA)

LA. 1 : Il n'existe pas de bureau pays du BIT au Niger pour faciliter la gestion administrative du projet sur place. Le recrutement d'un assistant administratif spécifique du projet basé au bureau pays de l'OIT à Abidjan a contribué à rendre fluide les démarches administratives et à faire avancer le processus de mise en œuvre des activités sur le terrain.

LA. 2. La mise en commun des réfugiés et des populations hôtes autour des activités économiques socialement acceptées et économiquement rentables, constituent un facteur de renforcement de la cohésion sociale entre ces deux groupes.

7.2 Bonnes pratiques (BP)

BP.1. Le travail en complémentarité du BIT et de l'UNHCR sur ce projet entraîne de facto une bonne visibilité de ceux-ci et favorise l'appropriation et la pérennité du projet. En effet cette étroite collaboration entre deux agences des Nations Unies, sans toutefois sous-estimer leur avantage comparatif, a fortement contribué à la participation directe d'un grand nombre d'acteurs locaux d'une part, et suscité l'attention des bailleurs comme BPRM et la BM qui observent et semblent satisfaits de cette pratique d'autre part. Chose qui jette les bases pour une mise à l'échelle de financements par d'autres bailleurs de projets centrés sur une telle approche collaborative.

BP.2. Au Niger, les structures locales restent faibles du fait de la présence des Organisations internationales qui pilotent la plupart des projets de développement. L'implication et le renforcement des capacités des structures locales pour l'encadrement et l'accompagnement de ce projet a favorisé son appropriation et constitue un gage pour la durabilité du projet.

8 Recommandations (Rec.)

Rec. 1. Formaliser la collaboration au niveau central avec les ministères impliqués dans le projet en établissant des protocoles de collaboration avec des responsabilités claires, cela devrait booster la participation effective des acteurs nationaux au niveau local comme au niveau central sur la base des documents signés officiellement par leurs différents ministres indiquant leurs responsabilités dans la vie du projet, et de ce fait garantir l'appropriation et la durabilité des acquis du projet. *(BIT, l'UNHCR et gouvernement) ; Priorité élevée, Durée court terme, Faibles ressources.*

Rec. 2. Du fait des difficultés liées à l'insécurité et à la crise sanitaire du covid19 rendant difficile les déplacements sur le terrain, il est recommandé de privilégier

et d'accroître le nombre de réunions périodiques en ligne avec les acteurs clés y compris le bailleur, pour discuter des aspects liés à l'évolution des activités clés du projet et prendre les mesures correctives nécessaires. *(BIT et l'UNHCR) ; Priorité élevée, Durée court terme, Faibles ressources.*

Rec. 3. Développer et mettre en œuvres des projets avec une durée minimale de trois ans pour avoir un impact réel. Au Niger, plusieurs facteurs comme l'insécurité, les intempéries et autres pratiques traditionnelles et religieuses ont généralement une influence négative et retardent la mise en œuvre des projets. Il est important de tenir compte de ces facteurs dans les prises de décisions et concevoir des projets avec des durées conséquentes (3 ans au minimum) pour avoir un impact durable. *(BIT et l'UNHCR) ; Priorité élevée, Durée moyen terme, Faibles ressources.*

Rec. 4. Le BIT devrait dans son approche accepter un certain niveau de risque et réfléchir à mitiger durablement ces risques pour assurer le succès de ces projets au Niger. Au vu du niveau de risque sécuritaire élevé et des restrictions liées au covid19 au Niger, le BIT doit s'adapter à la situation sécuritaire particulière du Niger en allégeant par exemple ses procédures internes pour les aligner avec la situation ou appliquer les procédures sécuritaires conformément aux autres agences des Nations Unies au Niger. Par exemple prévoir dans le budget du projet et ceux à venir une ligne budgétaire pour assurer les escortes militaires pour les déplacements sur le terrain, chose qui devient de plus en plus évident et même recommandé par l'UNDSS au Niger. *(BIT) ; Priorité élevée, Durée court terme, Faibles ressources.*

Rec. 5. Le BIT doit partager avec le bailleur les images des réalisations clés comme les étangs piscicoles, l'élevage de poissons, les activités clés liées à la gestion des déchets. Le risque sécuritaire au Niger constituant de sérieux entraves aux visites du bailleur sur le terrain, il est important de mettre à sa disposition, à travers le rapport et autres moyens, un grand nombre d'images lui permettant de constater les réalisations clés du projet. *(BIT) ; Priorité élevée, Durée court terme, Faibles ressources.*

Rec. 6. Ajouter douze mois au cycle de vie du projet, tenant compte du niveau de réalisation actuel du projet à deux mois de sa fin officielle, des retards que les restrictions liées à la crise du covid19 continuera d'entraîner et de la situation sécuritaire très préoccupante influençant négativement la mise en œuvre des activités, il est fortement recommandé d'ajouter une rallonge de douze mois maximum à la vie du projet pour permettre à l'équipe du projet d'atteindre les objectifs du projet, *(BIT et l'UNHCR) ; Priorité élevée, Durée court terme, ressources moyen.*

Rec.7. Mettre tous les livrables du projet et des modules de renforcement des capacités et les guides d'accompagnement à la disposition des services étatiques centraux et locaux pour faciliter la pérennisation du projet. Il s'agit de la Direction Générale des Eaux et Forêts, de la Direction Nationale de la Pêche et de

l'Aquaculture, de la Direction Générale de la Salubrité Urbaine et de l'Amélioration de Cadre de Vie, la Direction de l'Action Coopérative et la Promotion des Organismes Ruraux (DAC/POR), la Coordination Nationale des Coopératives (CONACOOOP) la Direction Générale de l'emploi étatique, pour assurer la pérennité. *(BIT et l'UNHCR) ;* *Priorité élevée, Durée moyen terme, Faibles ressources.*

Rec.8. Elaborer et discuter un plan consensuel de rétrocession des investissements, tant pour l'aquaculture que pour la gestion et la valorisation des déchets en stipulant clairement les rôles et les responsabilités des différentes parties prenantes, à savoir, les services étatiques, les services communaux, les bénéficiaires et les ONG d'accompagnement. Cette stratégie de désengagement devrait faire l'objet d'un plan d'action à discuter avec l'ensemble des partenaires concernés pendant la mise en œuvre du projet, le BIT et ses partenaires devront songer à mettre en place une telle stratégie. *(BIT l'UNHCR et mandants) ;* *Priorité élevée, Durée moyen terme, Faibles ressources.*

ANNEXES

Annexe 1 : Termes de référence

Projet BPRM-PAERCA- (NER/19/01/USA)

« Interventions sur les moyens de subsistance basés sur le marché en faveur des réfugiés et les communautés d'accueil de Ayorou au Niger »

Termes de Référence de l'évaluation à mi-parcours

Titre du projet objet de l'évaluation	Interventions pour l'amélioration des moyens de subsistance axés sur le marché pour les réfugiés et communautés d'accueil au Niger
Code de coopération technique du projet	NER/19/01/USA
Unité administrative responsable pour la gestion du projet	OIT/BP-Abidjan
Unités techniques responsables pour l'appui technique au projet	SME ENTREPRISES / ETB-BIT Dakar
Pays	NIGER
Durée	24 mois
Date de démarrage	20.09.2019
Date de fin	19.09.2021
Type d'évaluation	Evaluation interne à mi-parcours
Donateurs	BUREAU DE LA POPULATION, DES RÉFUGIÉS ET DES MIGRATIONS (PRM) Département d'Etat Américain
Budget du projet	USD 2,500,000
Gestionnaire de l'évaluation	Ricardo Furman

1. Contexte

Le Niger est l'un des pays les moins développés du monde. Il occupe la dernière place dans l'Indice de Développement Humain (189^{ième} place avec un indice de 0,354). En dépit du fait que moins de 12% des terres du pays soit propice à l'agriculture, elle est la principale activité économique (43,1%) et la principale source génératrice d'emploi et de revenu pour 80% de la population rurale. Toutefois la productivité agricole est très basse à cause de l'exploitation excessive des ressources naturelles (terre, eau et biodiversité).

Les régions de Tillabéry et de Tahoua à l'Ouest du pays et la région de Diffa à l'Est sont confrontées à une invasion par des groupes de terroristes affiliés à Al-Qaïda et Daech (Etats Islamiques en Irak et dans le Cham) provenant du Mali et du Burkina Faso. Le Niger consent 15% de son budget pour endiguer ce mal ce qui limite sa capacité à investir dans les secteurs de production et de développement. L'insécurité ainsi que l'absence de perspectives socio-économiques dans cette zone frontalière Niger-Mali- Burkina Faso (région connue sous le nom de Liptako-Gourma) a entraîné la naissance de mouvements radicaux, des déplacements et migrations irrégulières mettant ainsi à rude épreuve l'insuffisance d'accueil et de ressources naturelles.

En raison de l'instabilité au Mali et dans le Nord-Est et Ouest du Nigéria au cours de ces dernières années, de nombreux ressortissants maliens et nigériens se sont réfugiés au Niger. Le pays compte actuellement 174,232 réfugiés³ répartis dans deux régions principales : Tillabéry et Tahoua dans l'Est (frontières avec le Mali et le Burkina Faso) et à Diffa dans le sud-ouest qui fait frontière avec le Nigéria et le Tchad. Les réfugiés Nigériens habitent les camps de Diffa tandis que les maliens les camps de Tillabéry et Tahoua et dans une moindre mesure à Niamey. En outre on compte dans ces deux régions il y aussi 70 000 déplacés internes

Sur le plan Juridique, les réfugiés maliens ont les mêmes droits que les ressortissants nigériens en ce qui concerne l'accès au marché de l'emploi ainsi qu'aux services de financement et de développement d'entreprises. Toutefois sur le terrain peu de réfugiés maliens connaissent leurs droits, ce qui fait que les employeurs nigériens des communautés hôtes font fi des régulations et préfèrent embaucher leurs pairs au détriment des réfugiés maliens. Cette disparité entre la loi et les pratiques peut être mieux comprises en observant les relations entre les réfugiés et les communautés hôte sur le plan entrepreneurial et sociale.

Les deux principaux moyens de subsistance dans le pays que sont l'agriculture et l'élevage sont de plus en plus menacés pour cause du changement climatique, des catastrophes répétitives et la dégradation des ressources naturelles. Selon les estimations près de 600 000 personnes avec une majorité à Tillabéry, sont touchées par l'insécurité alimentaire au Niger entre octobre et décembre 2018.

Le OIT implémente ce projet répondant à la Recommandation n° 205 sur l'emploi et le travail décent pour la paix et la résilience adoptée par la Conférence internationale du Travail en juin 2017. Au cœur de la Recommandation n° 205 se trouvent des principes directeurs pour la prise de mesures finalisées à la création d'emplois et au travail décent dans les situations de crise, ainsi qu'une approche par étapes multidimensionnelle pour promouvoir la paix, prévenir les crises, permettre le redressement et renforcer la résilience.

En plus le projet est très lié au travail de l'HCR et les intérêts du Gouvernement de Niger : conformément au Pacte mondial sur les réfugiés et à l'appel du Cadre d'action global pour les réfugiés pour le renforcement de la résilience et de l'autosuffisance des réfugiés grâce à l'inclusion économique.

Le projet

Le projet à évaluer a été approuvé pour une période de 24 mois (2019-2021). Il a officiellement commencé le 19 Septembre 2019. La mise en œuvre des activités a démarré en Mars 2020 et a coïncidé avec le confinement lié à la pandémie du Covid-19. Le budget total est de 2,500,000 US\$.

Ainsi, les interventions dans le cadre de ce projet sont directement liées au Programme de développement durable à l'horizon 2030 et en particulier à l'objectif de développement durable (ODD) 8 : « Promouvoir une croissance économique soutenue, inclusive et durable, un plein emploi productif et un travail décent pour tous ». Elles participent à la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement durable de l'aquaculture (SNDDA) 2020-2035 du Niger

Objectifs, résultats attendus et stratégie de mise en œuvre du projet

Le projet a pour mission de créer un environnement favorable à l'autonomisation économique des réfugiés et des communautés hôtes au travers d'interventions d'appui aux moyens de subsistance orientés vers le marché.

Objectif global : « Les réfugiés et les communautés d'accueil du Niger ont un meilleur accès aux moyens de subsistance durables et axés sur le marché ».

Résultat 1 : Les réfugiés et les communautés de la région de Tillabéry bénéficient d'un accès amélioré et égal aux services de développement d'entreprise durables et basés sur la demande.

Résultat 2 : Les réfugiés et les communautés d'accueil de la région de Tillabéry ont amélioré et rendu égal l'accès aux moyens de subsistance dans la chaîne de valeur de l'aquaculture.

Résultat 3 : Les réfugiés et les communautés d'accueil participent conjointement à la collecte et au recyclage des déchets solides dans la zone urbaine d'Ayorou.

La stratégie du projet

Ce projet est axé sur trois principaux domaines d'activités complémentaires (services de développement d'entreprises, aquaculture et gestion des déchets).

- 1. Renforcement des capacités des services de développement des entreprises**
- 2. Développement de la chaîne de valeur Aquaculture** (un accent particulier sur le traitement et la commercialisation du poisson par les femmes et la réhabilitation et la construction d'infrastructures tels que les étangs piscicoles et des équipements hydriques)
- 3. Développement de la Chaîne de valeur Gestion Durable des Déchets**

L'initiative est pilotée sur le site urbanisé pour les réfugiés et les communautés locales seront organisées en coopératives. L'approche du projet repose sur l'hypothèse qui soutient que pour développer des moyens de subsistance durables deux conditions doivent être réunies :

- il doit y avoir des opportunités sur le marché tant pour les entrepreneurs de biens et des services tant pour les employeurs désireux d'embaucher
- les personnes doivent avoir les compétences et aptitudes requises pour accéder aux opportunités déjà disponibles. C'est pourquoi l'OIT dans son travail prend parallèlement ces deux aspects en compte.

Gestion du projet

Le directeur du bureau de pays du BIT, basé à Abidjan, est le responsable du projet. Le projet est mis en œuvre par une équipe basée à Niamey, comprenant un chef de projet international, un responsable technique national, un assistant administratif national et deux chauffeurs. L'Equipe du travail décent du BIT, basée à Dakar, et les départements techniques compétents du siège, en particulier les unités PME, COOP et VERT du Département ENTEPRISES fourniront un appui technique à l'équipe.

De plus, le projet est également mis en œuvre en collaboration avec le bureau de pays du HCR.

Les principaux bénéficiaires du projet

Les Bénéficiaires directs sont les réfugiés et les communautés d'accueil (hommes et femmes), de la commune de Ayorou dans la Région de Tillabéry. Ce sont pour la plupart des personnes, déscolarisés, en situation de haute précarité, sans formation ou sans emploi.

Les Bénéficiaires indirects y compris des autorités locales qui bénéficieront des formations et de nouvelles activités économiques performantes au sein de leur communauté et les autres acteurs intervenant sur la chaînes de valeurs Pisciculture

et Gestion durable des déchets avec lesquels des synergies d'actions vont être créées.

Les principaux résultats obtenus à décembre 2020, rapportés par le projet, sont les suivants :

Sur le résultat 1 : l'accès amélioré aux services de développement des entreprises

- Rencontres d'identification et d'évaluation des structures partenaires en vue d'élaboration d'un répertoire des partenaires du projet ;
- Adaptation d'outils de développement coopérative
- Organisation de la formation des formateurs des structures d'accompagnement des coopératives, sur les outils de développement des coopératives du BIT (ThinkCOOP, StartCOOP et MyCOOP) ;
- Conception et adaptation d'outils de formation sur les aptitudes de compétences de vie courante ;
- Renforcement des capacités des formateurs du Réseau GERME au Niger sur les nouveaux outils de développement des entreprises du BIT (GERME pour entreprise Verte, les aptitudes en compétences de vie Courante – AVC),

Sur le résultat 2 : Développement de la chaîne de valeur Aquaculture

- Rencontres de présentation et d'information sur le projet à l'endroit des autorités administratives, coutumières et les élus locaux à Tillabéry et Ayorou ;
- Mise en place du dispositif de gouvernance locale (comité local de suivi du projet-CLS)
- Identification et géo référencement du site pour l'implantation des bassins piscicoles devant servir à l'installation des bénéficiaires du projet ;
- Négociation foncière et obtention du document de mise à la disposition du site au projet ;
- Sensibilisation des réfugiés et communauté locale sur les différents maillons de la chaîne de valeur aquaculture;
- Accompagnement du comité local dans le suivi des inscriptions des bénéficiaires du projet (réfugiés et communauté local)
- Elaboration des documents de commande (Dossier d'appel d'offre pour la construction du site piscicole, TDR, etc.)

Sur le résultat 3 : Développement de la Chaîne de valeur Gestion Durable des Déchets

- Organisation des missions de sensibilisation des réfugiés, communauté d'accueil et autorités locales sur le processus de mise en place du dispositif de Gestion durable des déchets,
- Identification, inscription des bénéficiaires du projet (réfugiés et communauté locale);
- Elaboration des documents de commande (Dossier d'accord de mise en œuvre avec l'ONG GVD, TDR, etc.)
- Sensibilisation sur la démarche coopérative

2. Cadre de l'évaluation

Cette évaluation est conduite conformément à la politique du BIT en matière d'évaluation. En effet, tout projet doté d'un budget de plus d'1 million de dollars US et de moins de 5 millions de dollars US est sujet à une évaluation à mi-parcours et à une évaluation finale, dont l'une doit être indépendante. La présente évaluation à mi-parcours sera conduite par un évaluateur formé comme évaluateur interne et géré par le Senior evaluation officer du Bureau régional du BIT pour l'Afrique).

L'évaluation au BIT a pour objectif la responsabilité, l'apprentissage, la planification et l'acquisition de connaissances. Elle devrait être menée dans le contexte des critères et des approches de l'aide internationale au développement, définis par la norme de qualité de l'évaluation OCDE / CAD et le Code de conduite de l'UNEG pour l'évaluation dans le système des Nations Unies.

D'une façon générale, cette évaluation à mi-parcours suivra les directives de l'OIT en matière d'évaluation axée sur les résultats, la liste de contrôle 3 des Directives pour l'élaboration des directives d'EVAL, intitulée « Préparation du rapport initial », la liste de contrôle 4 « méthodologies de validation » et la liste de contrôle 5 « Préparation du rapport d'évaluation ».

3. Objectifs de l'évaluation :

La présente évaluation mi-parcours a pour objectif, de faire une évaluation globale de tout le processus de conception et de mise en œuvre du projet tout en examinant sa performance vers l'atteinte des résultats. Elle devra analyser certains points et répondre à certaines questions, notamment :

- h) Établir la pertinence de la conception du projet à travers sa contribution au cadre national de développement, aux objectifs de développement durable (ODD), à l'UNSDCF, aux objectifs de l'OIT et particulièrement aux besoins des bénéficiaires finaux ;

- i) Analyser si le projet est mis en œuvre conformément à sa conception et dans quelles mesures observe-t-on des décalages entre le projet tel qu'il est conçu et le projet tel qu'il est mis en œuvre et les raisons pour ces différences (en considérant le contexte social et économique et la pandémie de la Covid19) ;
- j) Évaluer le niveau de réalisation des résultats (produits et effets initiaux) du projet, y compris des résultats inattendus, en identifiant les facteurs externes et internes affectant la mise en œuvre du projet (de manière positive et négative).
- k) Examiner la gestion institutionnelle du projet ;
- l) Analyser le niveau d'efficacité de l'implémentation du projet
- m) Identifier les leçons apprises et les bonnes pratiques potentielles pour les principales parties prenantes ;
- n) Fournir des recommandations stratégiques aux différentes parties prenantes afin d'améliorer la mise en œuvre des activités du projet pour la réalisation des objectifs du projet.

Utilisateurs de l'évaluation

Le rapport de l'évaluation est destiné principalement : aux mandants tripartites du BIT, à l'équipe de mise en œuvre du projet (CTP et Expert National), aux partenaires techniques locaux, au donateur (BPRM, Département d'Etat Américain), et au BIT à tout niveau (du projet au siège central.

Les recommandations, les leçons apprises, et les bonnes pratiques seront utilisées pour améliorer la mise en œuvre du projet et développer les futurs projets

Champ / Portée de l'évaluation

Durée et portée de l'évaluation :

Cette évaluation, en tant que produit d'analyse de la mise en œuvre du projet depuis sa phase de démarrage constituera une évaluation du processus pour l'atteinte des résultats et de leur pérennité. Elle examinera toute l'intervention du projet à partir de septembre 2019 jusqu'à Janvier 2021. Elle considérera l'ensemble des documents susceptibles de soutenir les appréciations y compris le document de projet. L'évaluation prendra également en compte l'évolution du contexte du pays, de la région de Tillabéry et précisément de la commune de Ayorou (politique, social, économique, sécuritaire et sanitaire).

L'évaluation devra analyser comment et pourquoi les résultats ont été obtenus de façon à renforcer l'apprentissage produit par cette évaluation.

Couverture géographique :

L'analyse géographique de l'évaluation doit couvrir le Niger, en particulier Niamey, Tillabéry et Ayorou ainsi que des entretiens avec les parties prenantes.

4. Critères et questions relatives à l'évaluation

L'évaluateur aura à examiner les questions se rattachant aux critères d'évaluation suivants : pertinence stratégique, validité de la conception, efficacité, efficience, orientation à l'impact et durabilité, genre et non-discrimination tels que définis dans le document « ILO policy guidelines for Evaluation, principles, rationale, planning and managing for evaluations 4^{me} édition » (voir Annexe 1).

L'évaluation intégrera l'égalité des sexes et la non-discrimination en tant que préoccupation transversale dans tous ses produits et résultats. Cette question devrait être traitée conformément à la note d'orientation n ° 4 et à la note d'orientation n ° 7 d'EVVAL afin de garantir la participation des parties prenantes.

En outre, elle devrait prêter une attention transversale aux questions liées au dialogue social, au tripartisme et aux normes internationales du travail et transition juste dans le contexte du changement climatique.

L'évaluation sera effectuée selon les normes² d'évaluation des Nations Unies et le glossaire des principaux termes relatifs à l'évaluation et la gestion axée sur les résultats mis au point par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE. Conformément à l'approche axée sur les résultats appliqués par l'OIT, l'évaluation portera sur l'identification et l'analyse des résultats en abordant des questions clés liées aux préoccupations d'évaluation et à la réalisation des résultats/objectifs immédiats du projet en utilisant les indicateurs du cadre logique comme référence mais pas limiter à ceci.

Pertinence, cohérence, et alignement stratégique du projet

27. Comment le projet s'aligne-t-il aux cadre de développement du Gouvernement du Niger, et aux objectifs de l'OIT, aux ODD, à l'UNSDCF en cours et aux besoins, des institutions partenaires et des groupes ciblés ?

28. Les institutions nationales / régionales et les groupes cibles se sentent-elles suffisamment associées à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi du projet ?

Les objectifs, produits et activités sont-ils en cohérence ou complémentaires avec d'autres projets du BIT ou des autres partenaires au développement ?

Validité du projet

29. Dans quelle mesure le cadre logique du projet est cohérent ? (Ex : les produits ont-ils un lien de causalité avec les effets, qui à leur tour contribuent à l'objectif de développement plus large du projet ? Le cadre des résultats est-il réaliste ? Les indicateurs et les objectifs du projet correspondent-ils logiquement à la chaîne de résultats ?)

² ST/SGB/2000 Regulation and Rules Governing Programme Planning, the Programme Aspects of the Budget, the Monitoring of Implementation and the Methods of Evaluation

30. La conception du projet a-t-elle pris en compte toutes les contraintes majeures pouvant entraver la mise en œuvre et les résultats du projet ? Sinon quelles sont ces principales contraintes non prises en compte et quelles stratégies mettre en place pour y faire face et améliorer les objectifs assignés au projet ?
31. Le projet a-t-il été considéré et intégré de manière réaliste les risques et hypothèses de son contexte.
32. Quelle est l'apport spécifique, la valeur ajoutée du projet, par rapport aux activités ordinaires déployées par les institutions nationales concernées ? Dans quelle mesure les résultats attendus du projet complètent-ils les dispositifs de l'état, des partenaires sociaux et autres parties prenantes ?

Performances et efficacité du projet

33. Dans quelle mesure les résultats et les objectifs ont-ils en processus d'être atteints ou sont-ils susceptibles de l'être à la fin du projet ?
34. Les hypothèses de développement qui sous-tendent le cadre logique (la théorie de changement du projet) ont-elles été soutenues pendant l'implémentation ?
35. La quantité et la qualité des produits obtenus ont-elles été satisfaisantes ?
36. Y a-t-il des résultats inattendus développés ? Pourquoi ?
37. Quels sont les facteurs de succès et obstacles que le projet a rencontrés durant la première phase de sa mise en œuvre ? Comment le projet y a-t-il fait face ?
38. Le projet a-t-il mis en place un dispositif adéquat pour assurer le suivi et mesurer les progrès en vue de l'atteinte des résultats ?
39. Dans quelle mesure la pandémie COVID-19 a-t-elle influencé les résultats et l'efficacité du projet et comment le projet a-t-il abordé cette influence pour s'adapter aux changements ?
40. Les modèles d'intervention (adaptés) utilisés dans le projet suggèrent-ils un modèle d'intervention pour une réponse de crise similaire ?

Efficience des ressources utilisées

41. Les ressources (financières, humaines, expertises...) ont-elles été allouées stratégiquement de façon à assurer l'atteinte des résultats et les produits en quantité et qualité appropriées aux besoins des groupes ciblés ? Les moyens mis à la disposition du projet sont-ils utilisés de façon efficiente ? Pourrait-on obtenir les mêmes résultats à un coût moindre ?

Efficacité du dispositif de gestion

42. Y a-t-il un backstopping adéquat pour le management du projet par le Bureau pays, DWCT, le Bureau régional et le siège du BIT sur les plans technique, programmatique, administratif et financier ?
43. Comment s'effectuent les modalités de collaboration entre le Projet et les ministères de tutelle, y a-t-il des dispositions adéquates de gouvernance mises en place et les mandants tripartites sont-ils engagés dans la conception, le suivi et la mise en œuvre du projet ? Y a-t-il une compréhension claire des rôles, des responsabilités entre le projet et les partenaires clés ?

44. Quel a été le niveau de partenariat établi (synergie entre le projet et les autres projets du BIT) ainsi qu'avec les autres projets des partenaires ou institutions régionales?
45. Le projet a-t-il fait une utilisation stratégique de la coordination et de la collaboration avec d'autres projets du BIT, d'autres agences des Nations Unies, comment l'HCR, et d'autres donateurs dans le pays pour accroître son efficacité et son impact?

Orientations sur l'impact et la durabilité du projet

46. Est-ce que les conditions pour avoir les réalisations du projet sont bien considérées dans la mise en œuvre du projet (exp. une stratégie de sortie) pour avoir des changements positifs auprès des groupes cibles sur les thèmes de travail du projet ?
47. Les institutions qui bénéficient de la mise en œuvre du projet sont-elles les institutions clés ? Quelles sont les mesures et actions déjà mises en place pour assurer l'appropriation des résultats du projet au niveau des dispositifs de l'Etat et au niveau des régions couvertes ? L'approche et les résultats du projet pourraient-ils être reproduits ou amplifiés par les partenaires nationaux ou d'autres acteurs à la fin du projet ?
48. Comment l'approche de durabilité du projet a-t-elle été affectée par la situation Covid19 dans le contexte des réponses nationales et comment le projet et les parties prenantes ont-ils réagi pour faire avancer l'appropriation des résultats du projet?

Genre et non-discrimination

49. Dans quelle mesure le projet a-t-il intégré dans ses produits et résultats les besoins stratégiques et priorités, différenciés des hommes et des femmes, des jeunes et les personnes handicapées, préalablement identifiés ?
50. Les bénéficiaires du projet ont-ils profité équitablement aux hommes et aux femmes, des jeunes et les personnes handicapées ? Ont-ils amélioré leur statut ? De quelle manière ?
51. Les partenaires ont-ils été sensibilisés et formés sur la problématique genre, jeunesse et personnes handicapées, en considérant les outils développés par les intégrées?
52. Le projet a-t-il pris en compte, dans sa conception et sa mise en œuvre, le tripartisme, le dialogue social et les standards internationaux du travail ? Contribue-t-il effectivement à l'action contre le changement climatique ?

5. Modalités et mise en œuvre de l'évaluation

Méthodologie d'évaluation

Pour l'approche méthodologique, il s'agit à priori, d'une évaluation de processus à la fois qualitative et quantitative. L'élaboration détaillée et définitive de la méthodologie

de l'évaluation sera précisée en concertation entre l'évaluateur et le gestionnaire de l'Evaluation.

L'évaluation sera conforme aux normes et standards d'évaluation et suivra les garanties éthiques, le tout comme spécifié dans les procédures d'évaluation de l'OIT. L'OIT adhère aux normes et standards d'évaluation du Groupe des Nations unies pour l'évaluation (UNEG) ainsi qu'aux normes de qualité de l'évaluation du CAD/OCDE.

L'évaluation appliquera une approche mixte, y compris la triangulation pour accroître la validité et la rigueur des résultats de l'évaluation, en faisant appel, dans la mesure du possible, aux principales parties prenantes du projet à tous les niveaux pendant les phases de conception, de collecte des données et de rapport.

En raison de la pandémie COVID-19 et de son impact sur le monde du travail, cette évaluation sera menée dans le contexte des critères et des approches décrits dans le guide interne de l'OIT : Implications de COVID-19 sur les évaluations au sein de l'OIT : Guide interne sur l'adaptation à la situation.

Cette évaluation étant interne, un fonctionnaire du BIT formé en tant qu'évaluateur sera désigné comme évaluateur principal. En raison des restrictions de voyage et de l'absence de possibilité d'engagement en face à face avec le personnel du projet et les parties prenantes l'évaluateur principal réalisera l'évaluation à distance avec l'appui du consultant national qui pourrait en cas de besoin réaliser des entretiens aux parties prenantes nationaux y inclus des bénéficiaires finaux.

Si, au moment du début de l'évaluation, la situation de la pandémie COVID 19 a changé, des ajustements à cette méthodologie peuvent être discutés entre le gestionnaire de l'évaluation et l'évaluateur principal.

La démarche méthodologique prendra en compte les trois points suivants,

(i) La revue documentaires qui va consister en une étude et analyse de l'ensemble des documents importants du projet : notamment documents de projet, lettre d'accord entre le partenaire financier et entre le BIT, compte rendus des principales réunions (notamment des Comités locaux du projet et du Comité National de Pilotage), ateliers et études réalisées, rapports d'activités annuels, plans de travail, le PPTD, l'UNSDCF etc. Cette phase sera couplée avec un entretien à distance avec l'équipe du projet, le personnel technique du BIT au niveau du bureau pays, du bureau régional et du siège pour permettre aux évaluateurs de recueillir l'avis et les orientations de ces cibles citées plus haut dans l'élaboration du rapport de démarrage. La revue documentaire suggérera un certain nombre de constats initiaux qui à leur tour pourront mener à d'autres questions d'évaluation ou à revoir celles qui existent. Cela aidera à élaborer les outils d'évaluation inclut dans le rapport de démarrage qui doit être finalisé en concertation avec le gestionnaire de l'évaluation.

(ii) Réalisation de contacts, d'entretiens et groupes focaux avec les principales parties prenantes du projet partenaires du projet aussi bien relevant du BIT, du donateur, du

gouvernement, des partenaires sociaux et des autres institutions impliqués dans la mise en œuvre du projet et les bénéficiaires directs et indirect compris les bénéficiaires finaux.

Toujours tenant compte de la situation du pays liée à la COVID19, l'évaluateur principal procèdera à des entretiens à distance pendant que le consultant national procèdera à des consultations en présentiel (ou virtuel aussi si la situation du COVID 19 le demandant) à travers des entretiens de groupe et/ou individuels avec le bailleur, le staff du projet, le personnel clé des autres projets de l'OIT et le personnel du BIT responsable de l'appui financier, administratif et du backstopping technique, à travers un questionnaire

Atelier de restitution pour les parties prenantes et l'élaboration du rapport préliminaire et final de l'évaluation,

Un atelier (physique/virtuel) avec les parties prenantes sera organisé pour présenter les résultats préliminaires et combler les lacunes en matière de données avec les principales parties prenantes, le personnel de l'OIT, le bailleur et les autres partenaires. L'atelier sera organisé par le projet sous la responsabilité technique de l'évaluateur principal au terme de la collecte des données sur le terrain.

A la fin du processus de collecte des données, l'évaluateur principal élaborera le projet de rapport (voir ci-dessous pour les détails). Le projet de rapport fera l'objet d'un examen méthodologique par le gestionnaire de l'évaluation et, après les ajustements nécessaires, sera diffusé auprès des principales parties prenantes pour recueillir leurs contributions dans le but d'améliorer la qualité du rapport. Ensuite, le gestionnaire de l'évaluation consolidera les commentaires et les transmettra à l'évaluateur principal pour qu'il/elle élabore la version finale en tenant compte des commentaires ou en expliquant la raison pour laquelle il n'en tient pas compte, le cas échéant. Le rapport sera considéré comme finalisé à la suite de l'approbation de celui-ci par EVAL/BIT, ce qui consacrera la fin du contrat d'évaluation

6. Principaux produits attendus de l'évaluation

- 1) Un rapport de démarrage de la mission rédigé suivant le « **Checklist No. 3 Writing the inception report** » précisant l'envergure de l'évaluation et les questions d'évaluation, la liste indicative des personnes à interviewer, décrivant de manière détaillée la méthodologie qui sera utilisée pour répondre aux questions d'évaluation y compris les outils d'évaluation, détaillant le plan de travail...
- 2) Un rapport d'évaluation préliminaire (maximum 30 pages plus annexes) concis selon la structure proposée dans les lignes directrices d'évaluation de l'OIT et répondant aux différentes questions et précisions d'analyse citées ci-dessous
 - Page de couverture avec les données clé du projet et de l'évaluation

- Acronymes
 - Résumé exécutif
 - Description du projet
 - But, champ et clients de l'évaluation ;
 - Méthodologie utilisée et ses contraintes et limites ;
 - Résultats clairement identifiés pour chaque critère d'évaluation
 - Conclusions ;
 - Recommandations (entre 8 et 12 recommandations pertinentes ; préciser les destinataires des recommandations, le niveau de priorité (faible, moyenne, haute), l'implication temporelle (court, moyen, long terme), l'implication des ressources (faible, moyenne, haute ;
 - Leçons apprises et bonnes pratiques ;
 - Annexes (incluant les TdR ; la matrice des questions de l'évaluation, la liste des personnes rencontrées, la documentation consultée ; le chronogramme de l'évaluation, le tableau des résultats par indicateurs planifiés et obtenu avec commentaires courtes par chacun, et les leçons et bons pratiques par rapport au format BIT/EVAL; etc.) ;
- 3) Un résumé rédigé suivant une maquette devra être annexé au rapport en vue d'une publication sur le site de l'OIT.
- 4) Un rapport final de l'évaluation selon la même structure proposée au point 2

Tous les rapports, y compris les annexes seront rédigés en français. La propriété des données de l'évaluation appartient au BIT. Le droit d'auteur du rapport d'évaluation appartient exclusivement au BIT. L'utilisation des données pour la publication et d'autres présentations ne peut être faite qu'avec l'accord écrit du BIT. Les principales parties prenantes peuvent utiliser le rapport d'évaluation de manière appropriée, conformément au but initial et avec les remerciements appropriés.

7. Conduite et gestion de l'évaluation

Expertise et spécialités requises :

L'évaluateur sera un officiel du BIT formé comme évaluateur interne de projets. Compte tenu du contexte particulier lié à la pandémie de la COVID-19 limitant les voyages et déplacement à l'étranger, l'évaluateur sera assisté par un consultant national recruté sur le territoire Nigérien.

Le gestionnaire de l'évaluation

L'équipe d'évaluation adressera son rapport au gestionnaire de l'évaluation, M. Ricardo Furman furman@ilo.org et devra discuter de toutes les questions techniques et méthodologiques avec lui en cas de besoin. L'évaluation sera réalisée avec le soutien logistique et des services complets du projet, avec le soutien administratif du Bureau de l'OIT à Abidjan.

Chronogramme de l'évaluation

Phases	Tâches	Personne responsable	Délais	Nombre de jours pour l'évaluateur principal	Nombre de jours pour consultant national
01 Préparation des TdR	Préparation du projet des TdR Préparation du budget	Gestionnaire de l'évaluation	Du 21 au 31 Janvier	0	0
	Commentaires des parties prenantes sur les TdR	Gestionnaire de l'évaluation	Du 16 Février au 2 Mars	0	0
	Intégration des commentaires dans la version finale des TdR	Gestionnaire de l'évaluation	3 Mars	0	0
02 Sélection des consultants	Publication de l'avis de recrutement	Gestionnaire de l'évaluation	Du 16 Février au 2 Mars	0	0
	Recrutement du consultant national	Gestionnaire de l'évaluation	9-10 Mars	0	0
	Etablissement et signature du contrat	Bureau pays	11-30 Mars	0	0
03 Briefing	Briefing méthodologique avec les évaluateurs	Gestionnaire de l'évaluation	5 avril	01	0
04 Phase de démarrage	Revue documentaire Conception des outils Consultations préliminaires avec l'équipe du projet du BIT et du bailleur	Evaluateur principal	Du 6-9 avril	04	02

	Préparation et soumission du rapport de démarrage				
	Révision et approbation de la version finale du rapport de démarrage	Gestionnaire de l'évaluation	Du 12-13 avril	01	0
05 Collecte de données et consultations des parties prenantes	Consultations avec les parties prenantes	Evalueur principal	Du 14-23 Avril	09	09
	Atelier de restitution des résultats préliminaires de l'évaluation aux parties prenantes		26 Avril	01	01
06 Rapport préliminaire	Version préliminaire du rapport d'évaluation sur la base de la revue documentaire, des consultations et de l'atelier de restitution	Evaluateur principal	Du 27 avril -5 mai	05	02
	Révision méthodologique du rapport Commentaires des parties prenantes sur la version préliminaire du rapport	Gestionnaire de l'évaluation	6-20 Mai	0	0

07 Rapport final	Consolidation des commentaires pour envoyer au consultant	Gestionnaire de l'évaluation	21 Mai	0	0
	Intégration des commentaires dans le rapport	Evaluateur principal	24 Mai	01	01
	Révision du rapport version finale	Gestionnaire de l'évaluation	25-26 Mai	0	0
	Révision par EVAL pour commentaires finaux et publication en ligne	SMEO/EVAL	27-31 Mai	0	0
	Total			22	15

8. Budget

Le budget alloué à cette évaluation est entièrement pris en charge par le projet et son exécution est sous le contrôle du gestionnaire de l'évaluation pour le recrutement du consultant national, les missions de terrain, l'organisation d'ateliers et de réunions de consultations avec les parties prenantes.

Pour l'évaluateur principal:

- Un forfait pour les appels téléphoniques
- **Pour le/la consultant(e) national:**
- Les frais de consultance pour le/la consultant(e) national(e), 15 jours ;
- Les frais de DSA au cours des missions de terrain (facultatifs),
- Les voyage sur le terrain (facultatifs).
- Un forfait pour les appels téléphoniques (facultatif)

A cela s'ajoutent les couts dédiés à la logistique pour l'organisation de l'atelier de restitution

9. Principales qualifications et expériences requises pour le poste de consultant national

- Bac + 3 en économie, en gestion de projet, en suivi et évaluation ou qualifications équivalentes;

- Avoir un minimum de 3-5 ans d'expérience professionnelle, notamment comme membre d'équipe pour évaluer des initiatives internationales de développement, incluant les projets au sein du SNU ou autres organisations internationales;
- Une bonne compréhension du mandat de l'OIT et du tripartisme;
- N'avoir pas d'implication passée ou présente avec le projet, n'avoir pas prospecté un emploi dans le Projet ;
- Avoir des connaissances et expérience sur des thématiques du Projet et du pays seront des atouts;
- Excellente maîtrise du français et des langues locales dans les zones d'intervention du Projet.

Le consultant national est tenu de se conformer pleinement aux avis émis par les gouvernements nationaux et locaux et les Nations Unies et l'OIT concernant les voyages nationaux et la distanciation sociale.

Le contrat peut devoir être résilié prématurément s'il semble impossible que les produits livrables souhaités soient reçus / réalisés en raison des développements liés au COVID.

Les consultants sont également tenus de signer le code de conduite avec le document contractuel.

Documents et outils pertinents sur la politique d'évaluation de l'OIT

1. Directives de l'OIT pour l'évaluation des politiques : Principes, justification, planification et gestion des évaluations, 4e éd. (2020)
http://www.ilo.ch/eval/Evaluationpolicy/WCMS_571339/lang--en/index.htm
2. Formulaire du code de conduite (à signer par l'évaluateur)
http://www.ilo.org/eval/Evaluationguidance/WCMS_206205/lang--en/index.htm
3. Liste de contrôle. 3 Rédaction du rapport initial
http://www.ilo.org/eval/Evaluationguidance/WCMS_165972/lang--en/index.htm
4. Liste de contrôle 5 Préparation du rapport d'évaluation
http://www.ilo.org/eval/Evaluationguidance/WCMS_165967/lang--en/index.htm
5. Liste de contrôle 6 : Evaluation de la qualité du rapport d'évaluation
http://www.ilo.org/eval/Evaluationguidance/WCMS_165968/lang--en/index.htm
6. Mmodèle pour les leçons apprises et les bonnes pratiques émergentes
http://www.ilo.org/eval/Evaluationguidance/WCMS_206158/lang--en/index.htm
http://www.ilo.org/eval/Evaluationguidance/WCMS_206159/lang--en/index.htm
7. note d'orientation 7 Participation des parties prenantes à l'évaluation de l'OIT
http://www.ilo.org/eval/Evaluationguidance/WCMS_165982/lang--en/index.htm
8. note d'orientation 4 Intégration de l'égalité des sexes dans le suivi et l'évaluation des projets
http://www.ilo.org/eval/Evaluationguidance/WCMS_165986/lang--en/index.htm
9. modèle pour la page de titre de l'évaluation
http://www.ilo.org/eval/Evaluationguidance/WCMS_166357/lang--en/index.htm/.

Annexe 2 : Matrice de l'évaluation

Critères d'évaluation	Sous Questions	Indicateurs	Sources d'information	Méthodes de collecte.
Pertinence, cohérence, et alignement stratégique du projet		-	-	
			-	
	Comment le projet s'aligne-t-il aux cadres de développement du Gouvernements du Niger, et aux objectifs de l'OIT, aux ODD, à l'UNSDCF en cours et aux besoins, des institutions partenaires et des groupes ciblés ?	<ul style="list-style-type: none"> - Degré de prise en compte des besoins des bénéficiaires - Degré d'alignement du projet aux objectifs de l'OIT et aux ODD ; - Degré d'alignement du projet au plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable. 	<ul style="list-style-type: none"> - Cadre d'action global pour les réfugiés ; - PDES et ODD; - P&B 18-19 - Prodoc 	Revue documentaire
	Les institutions nationales / régionales et les groupes cibles se sentent-elles suffisamment associées à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi du projet ?	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de protocoles de mise en œuvre signés entre les autorités et les Prestataires de services, et ou entre les services techniques de l'Etat et les prestataires ; - Nombre de participations aux réunions de planification des activités, au suivi et évaluation, ainsi qu'aux ateliers 	<ul style="list-style-type: none"> - Gouvernorat de Tillabery Préfecture d'Ayorou, Commune d'Ayorou ; - Protocoles de mise en œuvre ; - Rapport d'avancement ; Prodoc - Rapports de l'analyse des marchés 	Revue documentaire Entretien à distance

	Les objectifs, produits et activités sont-ils en cohérence ou complémentaires avec d'autres projets du BIT ou des autres partenaires au développement ?	Cohérence avec d'autres projets mis en œuvre au Niger	Interview - Prodoc	Revue documentaire ; Revue documentaire
Validité du projet	Dans quelle mesure le cadre logique du projet est cohérent ? (Ex : les produits ont-ils un lien de causalité avec les effets, qui à leur tour contribuent à l'objectif de développement plus large du projet ? Le cadre des résultats est-il réaliste ? Les indicateurs et les objectifs du projet correspondent-ils logiquement à la chaîne de résultats ?)	Niveau de cohérence de la chaîne de résultats Existence d'indicateurs de performance avec des niveaux de référence et cibles	- Prodoc	Revue documentaire
	La conception du projet a-t-elle pris en compte toutes les contraintes majeures pouvant entraver la mise en œuvre et les résultats du projet ? Sinon quelles sont ces principales contraintes non prises en compte et quelles stratégies mettre en place pour y faire face et améliorer les objectifs assignés au projet ?	Prise en compte des contraintes dans la conception du projet	Prodoc ; Interviews	Revue documentaire Entretiens avec les parties prenantes Groupes de discussion (Focus groups)
	Le projet a-t-il considéré et intégré de manière réaliste les risques et hypothèses de son contexte.	Prise en compte des risques et hypothèses dans la conception du projet	Prodoc Interview	Revue documentaire Entretiens avec les parties prenantes Groupes de discussion (Focus groups)
	Quelle est l'apport spécifique, la valeur ajoutée du projet, par rapport aux activités ordinaires déployées par les	Stratégie innovantes, valeur ajoutée du projet	Prodoc Rapport d'avancement Interview	- Revue documentaire ;

	institutions nationales concernées ? Dans quelle mesure les résultats attendus du projet complètent-ils les dispositifs de l'état, des partenaires sociaux et autres parties prenantes ?			<ul style="list-style-type: none"> - Entretiens avec les parties prenantes ; - Observation
Performances et efficacité du projet	Dans quelle mesure les résultats et les objectifs ont-ils en processus d'être atteints ou sont-ils susceptibles de l'être à la fin du projet ?	Niveau de réalisation des activités et des extrants (outputs)	Rapports d'avancement des activités ; Interviews	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire ; - Entretiens avec les parties prenantes. - Grpupes de discussion (Focus groups)
	Les hypothèses de développement qui sous-tendent le cadre logique (la théorie de changement du projet) ont-elles été soutenues pendant l'implémentation ?	Niveau de réalisation des hypothèses de développement/ Liste des déterminants de la réussite ou des échecs	Prodoc Rapports d'avancement Interviews	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire ; - Entretiens avec les parties prenantes.
	La quantité et la qualité des produits obtenus ont-elles été satisfaisantes ?	Proportion d'hommes et de femmes ayant consommés les produits du projet Degré de satisfaction des clients Niveau d'appréciation des produits obtenus en termes de Quantité (Q), de Qualité (Q) et dans le temps (T) requis.	Rapports d'avancement ; Tableaux de suivi Interviews	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire ; - Entretiens avec les parties prenantes. - Groupes de discussion (Focus groups) - observation
	Y a-t-il des résultats inattendus développés ? Pourquoi ?	Produits inattendus, voulus ou pas voulus engendrés par le projet Résultats initiales	Cadre logique du projet ; Rapports d'avancement ;	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire ; - Entretiens avec les parties prenantes.

			Tableaux de suivi Interviews	<ul style="list-style-type: none"> - Groupes de discussion (Focus groups). - Observation
	Quels sont les facteurs de succès et obstacles que le projet a rencontrés durant la première phase de sa mise en œuvre ? Comment le projet y a fait face ?	Facteurs de succès Difficultés rencontrées dans la mise en œuvre et solutions et réponses	Rapport d'avancement Interviews	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire ; - Entretiens avec les parties prenantes. - Groupes de discussion (Focus groups)
	Le projet a-t-il mis en place un dispositif adéquat pour assurer le suivi et mesurer les progrès en vue de l'atteinte des résultats ?	Existence de plan de suivi, de système de suivi et évaluation fonctionnel,	Rapport d'avancement Documents de suivi et évaluation existants Interviews	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire ; - Entretiens avec les parties prenantes. - Observation
	Dans quelle mesure la pandémie COVID-19 a-t-elle influencé les résultats et l'efficacité du projet et comment le projet a-t-il abordé cette influence pour s'adapter aux changements?	Impact du Covid19 sur la mise en œuvre, Action prise pour mitiger l'impact	Rapports d'avancement Interviews	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire ; - Entretiens avec les parties prenantes. - Groupes de discussion (Focus groups) - Observation
	Les modèles d'intervention (adaptés) utilisés dans le projet suggèrent-ils un modèle d'intervention pour une réponse de crise similaire	Prise de mesures pour faire face à une crise similaire au Covid19	Rapports d'avancement Interviews	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire ; - Entretiens avec les parties prenantes.

Efficiences des ressources utilisées	Les ressources (financières, humaines, expertises...) ont-elles été allouées stratégiquement de façon à assurer l'atteinte des résultats et les produits en quantité et qualité appropriées aux besoins des groupes ciblés ? Les moyens mis à la disposition du projet sont-ils utilisés de façon efficiente ? Pourrait-on obtenir les mêmes résultats à un coût moindre ?	Taux d'exécution financière du projet -Clés de répartition des ressources du projet	Rapports d'avancement Budget du projet Interviews	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Entretiens avec les parties prenantes.
Efficacité du dispositif de gestion	Y a-t-il un backstopping adéquat pour le management du projet par le Bureaux pays, DWCT, le Bureau régional et le siège du BIT sur les plans technique, programmatique, administratif et financier ?	Compétences et qualification de l'équipe de gestion du projet, organigramme adéquat Demandes de l'équipe du projet aux Bureaux du pays, DWCT, le siège du	Rapports d'avancement Interviews	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Entretiens avec les parties prenantes.
	Comment s'effectuent les modalités de collaboration entre le Projet et les ministères de tutelle, y a-t-il des dispositions adéquates de gouvernance mises en place et les mandants tripartites sont-ils engagés dans la conception, le suivi et la mise en œuvre du projet ? Y a-t-il une compréhension claire des rôles, des responsabilités entre le projet et les partenaires clés ?	Degré de collaboration des mandants, de coordination du projet	Prodoc Rapport d'avancement Interview	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Entretiens avec les parties prenantes.
	Quel a été le niveau de partenariat établi (synergie entre le projet et les autres projets du BIT) ainsi qu'avec les autres projets des partenaires ou institutions régionales ?	Degré de partenariat, d'implication interne et externe dans la gestion du projet	Rapport d'avancement Interview	Revue documentaire. Entretiens avec les parties prenantes.

	Le projet a-t-il fait une utilisation stratégique de la coordination et de la collaboration avec d'autres projets du BIT, d'autres agences des Nations Unies, comme l'HCR, et d'autres donateurs dans le pays pour accroître son efficacité et son impact ?	Degré de collaboration avec le SNU, le bailleur,	Rapport d'avancement Interview	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire. - Entretiens avec les parties prenantes.
Orientations sur l'impact et la durabilité du projet	Est-ce que les conditions pour avoir les réalisations du projet sont bien considérées dans la mise en œuvre du projet (i.e. une stratégie de sortie/exit strategy) pour avoir des changements positifs auprès des groupes cibles sur les thèmes de travail du projet ?	Existence d'une stratégie de sortie du projet pertinente et réaliste mis en œuvre (existence de ressources locales pour assurer la durabilité des résultats)	Rapport d'avancement Interview	Revue documentaire Entretiens avec les parties prenantes.
	Les institutions qui bénéficient de la mise en œuvre du projet sont-elles les institutions clés ? Quelles sont les mesures et actions déjà mises en place pour assurer l'appropriation des résultats du projet au niveau des dispositifs de l'Etat et au niveau des régions couvertes ? L'approche et les résultats du projet pourraient -ils être reproduits ou amplifiés par les partenaires nationaux ou d'autres acteurs à la fin du projet ?	Mesure d'appropriation et de pérennisation des acquis du projet	Rapport d'avancement Interview	Revue documentaire. Entretiens avec les parties prenantes.
	Comment l'approche de durabilité du projet a-t-elle été affectée par la situation Covid19 dans le contexte des réponses nationales et comment le projet et les parties prenantes ont-ils réagi pour faire avancer l'appropriation des résultats du projet ?	Impact du covid19 sur la durabilité Action de mitigation mis en place	Rapport d'avancement Interview	Revue Documentaire. Entretiens avec les parties prenantes. Groupes de discussion (Focus groups)

Genre et non-discrimination	Dans quelle mesure le projet a-t-il intégré dans ses produits et résultats les besoins stratégiques et priorités, différenciés des hommes et des femmes, des jeunes et les personnes handicapées, préalablement identifiés ?	Mesures de prise en compte des questions du genre par le projet Niveau d'implication des populations vulnérables, des hommes et des femmes	Rapport d'avancement Interview	Revue documentaire. Entretiens avec les parties prenantes. Groupes de discussion (Focus groups) Observation
	Les bénéficiaires du projet ont-ils profité équitablement aux hommes et aux femmes, des jeunes et les personnes handicapées ? Ont-ils amélioré leur statut ? De quelle manière ?	Bénéfice pour les hommes et les femmes, les personnes vulnérables	Rapports d'avancement; Interview	Revue documentaire Entretiens avec les parties prenantes. Observation
	Les partenaires ont-ils été sensibilisés et formés sur la problématique genre, jeunesse et personnes handicapées, en considérant les outils développés par les intégrées ?	Niveau de sensibilisation des parties prenantes sur la question du genre	Rapport d'avancement Interview	Revue documentaire Entretiens avec les parties prenantes.
Thèmes transversaux	Le projet a-t-il pris en compte, dans sa conception et sa mise en œuvre, le tripartisme, le dialogue social et les standards internationaux du travail ? Contribue-t-il effectivement à l'action contre le changement climatique ?	Participation des mandants et bénéficiaires à la vie du projet Respects des normes standards du travail Actions pris dans le cadre du changement climatique	Prodoc Rapport d'avancement Interview	Revue documentaire Entretiens avec les parties prenantes.

Annexe 3 : Outils de collecte de données

Guide d'entretien – Equipe de gestion du projet et l'UNHCR et les mandants

I. Pertinence et validité du projet.

1. En quoi les objectifs et les résultats attendus du projet sont-ils en cohérence avec les priorités du Gouvernement nigérien ?
2. En quoi les objectifs et les résultats attendus du projet sont-ils en cohérence avec les priorités les priorités de la région du Tillabéry ?
3. En quoi les objectifs et les résultats attendus du projet sont-ils en adéquation avec les instruments de coopération internationale avec le Niger, le mandat de l'OIT en particulier et le UNDAF ?
4. En quoi les objectifs et les résultats prévus du projet sont-ils en adéquation avec les besoins et les attentes des réfugiés et des populations d'accueil de la région du Tillabéry?
5. Avez-vous participé à la conception et la mise en œuvre du projet ? Connaissez-vous des personnes/ organisations, qui ont participé à la conception, à la mise en œuvre et au suivi du Projet ? Si oui lesquels ? Comment pensez-vous qu'on peut améliorer la participation de tous à la conception, à la mise en œuvre et au suivi du projet ?
6. Les bénéficiaires ont-ils été impliqués dans la conception du projet et sont-ils impliqués dans son exécution ?
7. Existe-t-il des projets qui sont mis en œuvre ou qui sont en cours dans le pays avec des résultats similaires ? Si oui lesquelles.
8. Pensez-vous que le cadre logique du projet est bien conçu et qu'il existe une logique entre les activités, les résultats et les objectifs ? Comment pensez-vous qu'on peut améliorer qu'on peut améliorer le cadre logique ?
9. Pensez-vous que le cadre des résultats est réaliste et les indicateurs bien définis ?
10. Quelles sont les principales contraintes et difficultés observées dans l'exécution, la coordination et la gestion administrative et financière du projet ? Quelles solutions ont été trouvées et comment pensez-vous qu'on puisse mieux adresser cette situation ?
11. Pensez-vous que les risques pouvant entraver la mise en œuvre et le succès du projet ont été identifiés dès la conception ? Oui Non si non quels sont les risques non identifiés et quelles mesures de mitigation ?

II. Performances et efficacité du projet

12. Selon vous quels sont les résultats clés obtenus ou qui sont susceptibles d'être atteint depuis le début du projet ? Etes-vous satisfaits des résultats obtenus ?
13. Selon vous quels sont les principaux facteurs qui ont contribué à l'atteinte de ces résultats ?
14. Pouvait-on avoir des résultats encore meilleurs ? comment ?
15. Pensez-vous que le projet a connu des échecs qui ont impacté négativement l'atteinte de certains résultats ? si oui lesquels et comment peut-on améliorer pour atteindre ces résultats ?
16. Selon vous quels sont les défis persistents auxquels le projet doit s'attaquer ?
17. Le projet respecte-t-il le chronogramme initial des activités ?
18. Qu'elle a été l'impact de la Covid19 sur la mise en œuvre des activités et la réalisation des résultats ? Comment le projet a pu faire face à cette situation ?
19. Selon vous quelles ont été les leçons et meilleures pratiques dans le processus de conception et de mise en œuvre du projet
20. Pour la suite du projet que recommanderez-vous à l'équipe du projet et ses partenaires pour améliorer la mise en œuvre et atteindre les résultats ?
21. Pensez-vous que le projet a suffisamment pris en compte les thématiques transversales, notamment le genre, l'environnement et le renforcement des capacités tant dans sa conception que dans son exécution ?

Efficiences des ressources utilisées

22. Que pensez-vous des ressources (humaines, matérielles, financières mises à la disposition du projet, sont-elles suffisantes et permettront de réaliser les résultats ?
23. Quelles sont les principales contraintes et difficultés observées dans l'exécution, la coordination et la gestion administrative et financière du projet et les solutions mises en œuvre ?

Efficacité du dispositif de gestion

24. Y a-t-il une division et une compréhension claire des rôles et des responsabilités entre les parties prenantes clés (BIT, UNHCR, les mandants ? Oui Non
Veuillez expliquer
25. Comment se fait la collaboration dans la mise en œuvre du projet ? Comment peut-on améliorer cela ?
26. Quelles sont les contraintes et difficultés observées dans le partenariat développé dans le cadre de ce projet ?
27. Y a-t-il un facteur interne ou externe qui influence positivement et ou négativement la collaboration dans la gestion du projet ?

28. L'équipe de gestion a-t-il mis en place un système de suivi adéquat qui recueille des informations utiles sur les résultats ? si oui comment fonctionne-t-il ?
29. Y a-t-il des dispositions adéquates de gouvernance mises en place et les mandants tripartites sont-ils engagés dans la conception, le suivi et la mise en œuvre du projet ? expliquez

Orientations sur l'impact et la durabilité du projet

30. Quels sont les principales actions ou stratégies mis en place pour assurer l'appropriation et la durabilité des acquis du projet ?
31. Quels changements significatifs constatez-vous dans la vie des bénéficiaires, des institutions nationales impliquées dans la mise en œuvre du projet ?
32. Quelles sont, selon vous, les améliorations et ajustements/adaptations qu'il convient de faire afin que l'offre du projet rencontre mieux les besoins et les attentes des partenaires et des bénéficiaires et que le projet ait plus d'impact ?
33. L'approche et les résultats du projet pourraient -ils être reproduits ou amplifiés par les partenaires nationaux ou d'autres acteurs à la fin du projet ? expliquez
34. Quelles sont vos propositions et recommandations pour la suite du projet et/ou pour des interventions similaires ?
35. Pensez-vous que le projet a eu un quelconque impact aux niveaux national, régional, départemental et communal ?
36. Quelles sont, selon vous, les améliorations et ajustements/adaptations qu'il convient de faire afin que l'offre du projet rencontre mieux les besoins et les attentes des partenaires et des bénéficiaires et que le projet ait plus d'impact ?

Entretien/ focus groupe avec les bénéficiaires

1. La pertinence des actions et des réalisations du projet au regard des besoins du pays.
2. La pertinence des actions et des réalisations du projet au regard des besoins de la localité d'intervention.
3. La pertinence des actions et des réalisations du projet au regard des besoins et attentes des bénéficiaires. La qualité de l'offre.
4. Adéquation (quantité et qualité) des outils et machines, de collecte, gestion et valorisation des déchets.
5. Les impacts positifs des actions et réalisations du projet. Exemples concrets/témoignages.
6. Les impacts négatifs des actions et réalisations du projet. Exemples concrets/témoignages.

7. La durabilité des résultats du projet.
8. Implication dans la conception et la mise en œuvre du projet.
9. La qualité des rapports avec les partenaires de mise en œuvre et avec l'EGP.
10. Le feedback et plaintes adressés au projet et aux partenaires d'exécution et traités ou non traités.
11. Les améliorations et ajustements/adaptations qu'il convient de faire afin que l'offre du projet rencontre mieux leurs besoins et attentes

Guide d'entretien – Ambassade des États-Unis

1. En quoi les objectifs et les résultats attendus du projet sont-ils en cohérence avec les priorités du Gouvernement du Niger, ? Des réfugiés et communautés d'accueil ?
2. En quoi les objectifs et les résultats attendus du projet sont-ils en adéquation avec les instruments de coopération internationale ?
3. Les partenaires du projet ont-ils été impliqués dans la conception du projet et sont-ils impliqués dans son exécution ?
4. Quelles sont les principales contraintes et difficultés observées dans l'exécution, la coordination et la gestion administrative et financière du projet et les solutions mises en œuvre ?
5. Estimez-vous que la communication avec l'équipe de projet et les parties prenantes sur sa mise en œuvre était-elle suffisante ?
6. Quelle est votre satisfaction vis-à-vis des résultats actuels du projet ?
7. Avez-vous des craintes quant à la réussite ou non du projet ?
8. Le projet respecte-t-il le chronogramme initial de mise à disposition des fonds ?
9. Pensez-vous que le projet a eu un impact sur la disponibilité des emplois et l'employabilité au niveau local, aussi bien chez les réfugiés que les communautés hôtes ?
10. Pensez-vous que les résultats/acquis du projet vont perdurer ?
11. Quelles sont, selon vous, les améliorations et ajustements/adaptations qu'il convient de faire afin que l'offre du projet rencontre mieux les besoins et les attentes des partenaires et des bénéficiaires et que le projet ait plus d'impact ?
1. Existe-t-il une stratégie de sortie ?
12. Quelles sont vos propositions et recommandations pour la suite du projet et/ou pour des interventions similaires ?

13. Seriez-vous prêt à soutenir et/ou à financer un projet similaire dans d'autres zones d'accueil des réfugiés au Niger ?

Annexe 4 : Liste des participants

N*	NOMS ET PRENOMS	FONCTIONS/INSTITUTION
1.	Alhassane MOUSSA	Livelihood Associate programme, UNHCR Niger
2.	Roberto PES	Spécialiste Développement d'entreprise et Création d'emplois, Backstopper du projet, BIT ETD-Dakar
3.	Faycal BOUREIMA	Spécialiste, Emploi vert, Bureau Régional OIT Abidjan
4.	Kambalé Kavunga	Programme Officer, Bureau OIT Abidjan
5.	Adamou Ibro	Secrétaire Général Adjoint du Ministère de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable, Niger
6.	Abdou Ibrahim « Malik »	Directeur National de la Pêche et de l'Aquaculture, Niger
7.	Moussa Iro MORPHI	Directeur Général des Eaux et Forêts ; Niger
8.	Idrissa Ali	Association Des Aquaculteurs (ADA), Niger
9.	Ibrahim Moustapha	Directeur Départemental de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable, Ayorou
10.	Albachir Yacouba	Chef de canton (autorité coutumière), Ayorou
11.	MAHAMADOU Isaaka	Secrétaire Général de la préfecture de Ayorou, Ayorou
12.	Zomahoun Dissou	Consultant, Maître Formateur en développement Coopérative, Cotonou
13.	Moussa Dogo Ali	GVD Afrique, Niger
14.	ALI Garba Kouna	Directeur Départemental du Développement Agricole d'Ayorou
15.	Zakariya Moussa	Le Maire de la Commune Urbaine d'Ayorou
16.	Idrissa Maâzou	Représentant des Réfugiés; Ayorou
17.	DOUMA alhindo	Représentant communauté Locale, Ayorou

18.	Ousmane Soumailou	Directeur Départemental du Génie Rural, Ayorou
19.	Morou Sandagou	Le Secrétaire Permanent de la Commission Foncière Départementale, Ayorou
20.	Moumouni Amadou	Focus Groupe des réfugiés
21.	Almadi Hama	
22.	Abdoulkarim Nagoussa	
23.	Kalifa Mahamar	
24.	Aissata Almahadi	
25.	Aissata Moussa	Focus groupe des femmes vendeuses de poissons.
26.	Adama Morou	
27.	Fatimata Moussa	
28.	Hadiza Bonkana	
29.	Zeinabou Moussa	
30.	Geoffrey, Parker	Regional Refugee Coordinator for West Africa U.S. Embassy, Dakar
31.	Mamady Fatta KOUROUMA	Représentant Adjoint UNHCR Niger
32.	Serena CAVICCHI	Senior Development officer , UNHCR Niger
33.	Roberto PES	Spécialiste Développement d'entreprise et Création d'emplois, Backstopper du projet, BIT ETD-Dakar
34.	Adamou Ibro	Secrétaire Général Adjoint du Ministère de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable, Niger
35.	Abdou Ibrahim « Malik »	Directeur National de la Pêche et de l'Aquaculture, Niger
36.	Idrissa Ali	Association Des Aquaculteurs (ADA), Niger

37.	Madjid	ONG ADA, Niger
38.	Ousmane Soumailou	Directeur Départemental du Génie Rural, Ayorou

Annexe 5: Bonnes pratiques et leçons apprises.

BIT, Canevas des leçons apprises (LA)	
Titre du projet: Interventions pour l'amélioration des moyens de subsistance axés sur le marché pour les réfugiés et communautés d'accueil au Niger	
TC/SYMBOL: NER/19/01/USA	
Nom de l'évaluateur: Pacome DESSERO	
Date: Avril à Juillet 2021	
Elements de (LA)	Texte
Brief description of lesson learned (link to specific action or task)	Leçons apprises 1: Il n'existe pas de bureau pays du BIT au Niger pour faciliter la gestion administrative du projet sur place. Le recrutement d'un assistant administratif spécifique du projet basé au bureau pays de l'OIT à Abidjan a contribué à rendre fluide les démarches administratives et à faire avancer le processus de mise en œuvre des activités sur le terrain
Context and any related preconditions	Le BIT ne dispose pas de bureau administratif au Niger, de ce fait la gestion administrative et financière du projet est assurée depuis le bureau pays du BIT à Abidjan. Aussi le personnel administratif du bureau pays d'Abidjan ayant un gros portefeuille de projet à gérer n'accordait pas forcément une priorité aux besoins administratifs du projet, ce qui causait parfois de sérieux retards dans la mise à disposition des fonds et du matériel, chose qui ralentissait l'évolution des activités du projet. Le recrutement d'un assistant administratif dédié au projet fut le déclic.
Targeted users / Beneficiaries	La cible principale c'est le personnel du BIT, notamment le personnel du projet à qui s'ajoute les mandants.
Challenges /negative lessons - Causal factors	La question sécuritaire au Niger est très précaire et pourrait à tout moment constituer un obstacle à la bonne marche des activités du malgré le recrutement d'un assistant administratif dédié au projet. Par exemple des visites sur le terrain pour le paiement des cout pour les prestataires de services sont parfois suspendus du fait de la dégradation de l'aspect sécuritaire, et pour contourner ce blocage l'équipe de projet fait la paiements via le mobil money, ce qui engendre des couts additionnels non prévus au départ par le projet.

Success / Positive Issues - Causal factors	Le fait que le projet dispose d'un assistant administratif dédié a favorisé la bonne marche des activités due à la mise à disposition à temps des fonds opérationnels et le matériel nécessaire à la mise en œuvre des activités.
ILO Administrative Issues (staff, resources, design, implementation)	Le projet dispose de personnel et de ressources suffisant pour la mise en œuvre des activités dans les délais de deux ans prévus. Cependant il faut une rallonge de 6 à 12 mois pour espérer réaliser l'ensemble des activités, tenant compte des obstacles à la mise en œuvre liés à la précarité de la question sécuritaire et aussi les restrictions liées à la crise du covid19.

BIT, Canevas des leçons apprises (LA)

Titre du projet: Interventions pour l'amélioration des moyens de subsistance axés sur le marché pour les réfugiés et communautés d'accueil au Niger

TC/SYMBOL: NER/19/01/USA

Nom de l'évaluateur: Pacome DESSERO

Date: Avril à Juillet 2021

Elements de (LA)	Texte
Brève description de la leçon apprise (lien vers une action ou une tâche spécifique)	Leçons apprises 2: La mise en commun des réfugiés et des populations hôtes autour des activités économiques socialement acceptées et économiquement rentables, constituent un facteur de renforcement de la cohésion sociale entre ces deux groupes.

<p>Contexte et conditions préalables connexes.</p>	<p>Le projet est formulé sur la base des besoins du gouvernement pour la prise en charge du flux massif des réfugiés pour la plupart venus du Mali et aussi les populations d'accueil dans la région du Tillabéry. Pour ce faire, ces deux Organisations ont réalisé une analyse des potentialités du marché de la région du Tillabéry de sorte à mieux cerner les problèmes réels auxquels la population fait face et apporter les solutions adéquates. La conception du projet tire sa source des conclusions et leçons apprises de cette analyse et propose des solutions aux problèmes réels, se basant sur les potentialités économiques et les compétences dans la région d'où la pertinence de ce projet vis-à-vis des bénéficiaires. Cela a permis de sélectionner des chaînes de valeurs autour desquelles des compétences ont été développées : L'aquaculture et la gestion durable des déchets.</p>
<p>Utilisateurs ciblés / Bénéficiaires</p>	<p>Le BIT, notamment l'équipe de mise en œuvre du projet, le HCR et les mandants.</p>
<p>Défis/leçons négatives - facteurs causals</p>	<p>Le projet prévoit la construction d'étangs piscicoles sur des sites appartenant à des villageois mais négociés pour les bénéficiaires (réfugiés et hôtes). Le BIT ne dispose pas de document de propriété de ces sites. Le véritable défi est comment assurer la pérennité de ce site et garantir la cohésion entre bénéficiaires en cas de clôture du projet sans document de propriété du site.</p>
<p>Succès / Facteurs positifs - Facteurs causals</p>	<p>Le projet aidé à créer une synergie d'actions entre les bénéficiaires eux-mêmes et entre ceux-ci et les autorités et acteurs locaux</p>
<p>Questions administratives de l'OIT (personnel, ressources, conception, mise en œuvre)</p>	<p>Le projet dispose de personnel et de ressources suffisants pour la mise en œuvre des activités dans les délais de deux ans prévus. Cependant il faut une rallonge de 6 à 12 mois pour espérer réaliser l'ensemble des activités, tenant compte des obstacles à la mise en œuvre liés à la précarité de la question sécuritaire et aussi les restrictions liées à la crise du covid19.</p>

BIT, Canevas de Bonnes pratiques émergentes (BP)

Titre du projet : Interventions pour l'amélioration des moyens de subsistance axés sur le marché pour les réfugiés et communautés d'accueil au Niger

TC/SYMBOL : NER/19/01/USA

Nom de l'évaluateur: Pacome DESSERO

Date: Avril à Juillet 2021

Éléments de BP	Texte
Résumé de la bonne pratique (lien avec le but du projet ou résultat spécifique, contexte, objectif, etc.)	Bonne pratique 1 : Le travail en complémentarité du BIT et de l'UNHCR sur ce projet entraîne de facto une bonne visibilité de ceux-ci et favorise l'appropriation et la pérennité du projet.
Conditions pertinentes et Contexte : limites ou conseil en termes d'application et de répliquabilité)	L'étroite collaboration entre le BIT et le HCR, sans toutefois sous-estimer leur avantage comparatif, a fortement contribué à la participation directe d'un grand nombre d'acteurs locaux d'une part, et suscité l'attention des bailleurs comme BPRM et la BM qui observent et semblent satisfaits de cette pratique d'autre part. Chose qui jette les bases pour une mise à l'échelle de financements par d'autres bailleurs de projets centrés sur une telle approche collaborative.
Etablir une relation cause-effet claire	La collaboration entre le BIT et l'UNHCR dans le processus de conception, de mise en œuvre et de suivi du projet est excellente selon les interlocuteurs de l'UNHCR et du BIT interrogés à cet effet. Ce partenariat stratégique à consister à fournir des moyens de subsistance et emplois aux bénéficiaires (réfugiées, populations d'accueil, déplacés internes) qui participent pleinement à la vie du projet. Le projet a favorisé la naissance d'un comité mixte appelé NEXUS.
Indiquer des impacts mesurables et les bénéficiaires cibles	Les bénéficiaires (réfugiées, populations d'accueil, déplacés internes) sont formés à la gestion de business et participent à l'élevage, la fabrication et la vente d'aliments pour poissons et d'autres AGR qui leur permettent de se prendre en charge.
Réplication potentielle et par qui	Cette approche de collaboration pourra être répliquée par le BIT, le HCR et autres agences des Nations Unies
Liens avec les Objectifs à haut niveau du BIT (PPTDs, CPOs, Cadre stratégique du programme de l'OIT)	Lien avec le résultat 3 des P&B (2018-2019 et 2020-2021)

Autres documents ou commentaires pertinents	Les interventions proposées dans le cadre de ce projet sont directement liées au Programme de développement durable à l'horizon 2030 et en particulier à l'objectif de développement durable (ODD) 8 : « Promouvoir une croissance économique soutenue, inclusive et durable, un plein emploi productif et un travail décent pour tous »
--	--

BIT, Canevas de Bonnes pratiques émergentes (BP)

Titre du projet : Interventions pour l'amélioration des moyens de subsistance axés sur le marché pour les réfugiés et communautés d'accueil au Niger

TC/SYMBOL : NER/19/01/USA

Nom de l'évaluateur: Pacome DESSERO

Date: Avril à Juillet 2021

Éléments de BP	Texte
Résumé de la bonne pratique (lien avec le but du projet ou résultat spécifique, contexte, objectif, etc.)	Bonne pratique 2. Au Niger, les structures locales restent faibles du fait de la présence des Organisations internationales qui pilotent la plupart des projets de développement. L'implication et le renforcement des capacités des structures locales pour l'encadrement et l'accompagnement de ce projet a favorisé son appropriation et constitue un gage pour la durabilité du projet.
Conditions pertinentes et Contexte : limites ou conseil en termes d'application et de répliquabilité)	La plupart des projets financés par les bailleurs de fonds sont obtenus et mis en œuvre par des Organisations internationales qui disposent de capacités, de compétences et de grands moyens, contrairement aux structures nationales. Le renforcement des capacités de ces derniers par ce projet devraient leur permettre d'acquérir des capacités et compétences pour contribuer au développement du Niger
Etablir une relation cause-effet claire	L'ONG GVD a reçu un financement dans le cadre de ce projet pour assurer la mise en œuvre du volet *gestion des déchets*. Il a aussi bénéficié de formation et d'accompagnement pour réaliser ce volet dans le projet. Cet appui direct apporté par le BIT et le HCR devrait donner à cette organisation les capacités et les moyens de poursuivre de telles actions après la clôture du projet et contribuer au développement du Niger.
Indiquer des impacts mesurables et des bénéficiaires cibles	Les structures et ONG locales impliquées dans la mise en œuvre du projet sont renforcés et capable de poursuivre les acquis du projet au-delà de sa clôture.

Réplication potentielle et par qui	Une telle approche pourrait être répliquée par le HCR, le BIT et ses mandants dans le processus de conception des projets tant au niveau du Niger qu'ailleurs.
Liens avec les Objectifs à haut niveau du BIT (PPTDs, CPOs, Cadre stratégique du programme de l'OIT)	. Lien avec le résultat 3 des P&B (2018-2019 et 2020-2021)
Autres documents ou commentaires pertinents	Les interventions proposées dans le cadre de ce projet sont directement liées au Programme de développement durable à l'horizon 2030 et en particulier à l'objectif de développement durable (ODD) 8 : « Promouvoir une croissance économique soutenue, inclusive et durable, un plein emploi productif et un travail décent pour tous ».

Annexe 6 : Résumé du cadre logique du projet.

Titre du Projet : Interventions axées sur les moyens de subsistance des réfugiés et des communautés d'accueil au Niger basés sur le marché		Durée : 24 mois	
Structure du projet	Indicateurs	Sources de vérification	Nombre/ Pourcentage cible
OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT: LES REFUGIES ET LES COMMUNAUTES D'ACCUEIL ONT UN ACCES ACCRU A DES POSSIBILITES DE SUBSISTANCE DURABLES ET BASEES SUR LE MARCHE AU NIGER			
Résultat 01: Les Réfugiés et les membres des Communautés d'accueil de la région de Tillabéry ont un accès équitable, amélioré et en adéquation à la demande, aux services de développement d'entreprises durables.	Nombre de réfugiés de sexe masculin / féminin et de populations de la communauté d'accueil ayant suivi des formations et / ou reçu des services ou un soutien à la fin du projet.	Rapport de suivi	<i>Fin du projet: 35% des bénéficiaires référés</i>
Produit 01.01. Renforcement de capacités des Services de développement des entreprises en vue d'optimiser leur appui tant aux réfugiés qu'aux communautés d'accueil de façon durable			
Produit 01.02. Renforcement de capacité des services de développement de coopératives en vue d'optimiser leur appui tant aux réfugiés qu'aux communautés hôtes et cela de façon durable.			
Produit 01.03. Les réfugiés ainsi que les membres des communautés d'accueil sont formés par les formateurs des services de développement d'entreprises et de coopératives sur les programmes GERME, ThinkCOOP, StartCOOP et MyCOOP.			
Produit 01.04 Promotion d'activités inter-entreprises visant à rapprocher les acteurs de la pisciculture et de gestion des déchets			
Résultat 02: Les réfugiés et les membres des communautés d'accueil de la région de Tillabéry ont un accès amélioré et équitable en matière de subsistance au sein de la chaîne de valeur Pisciculture	Nombre d'emplois créés dans la production, la transformation et la commercialisation du poisson pour les réfugiés et les membres de la communauté d'accueil		Année 1 40 personnes (au moins 10 femmes et 20 réfugiés) occupant un emploi à court terme pour la construction des étangs piscicoles 30 personnes (au moins 5 femmes et 15 réfugiés) occupant un

			<p>emploi à court terme pour la construction d'installations d'eau</p> <p>10 personnes (au moins 3 femmes et 5 réfugiés) engagées dans la construction du poissonnier</p> <p>10 personnes (au moins 3 femmes et 5 réfugiés) engagées dans la construction de l'unité de production d'aliments pour poissons</p> <p>Année 2 : 40 personnes (au moins 10 femmes et 20 réfugiés) occupant un emploi durable dans la production de poisson</p> <p>100 femmes (au moins 70 réfugiées) engagées dans la transformation et la commercialisation du poisson</p>
	<p>Nombre d'emplois créés dans les services de soutien à la production de poisson, pour les réfugiés et les membres de la communauté d'accueil</p>		<p>Année 2 :</p> <p>10 personnes (au moins 3 femmes et 5 réfugiés) engagées dans la production durable d'aliments pour poissons</p> <p>10 personnes (au moins 3 femmes et 5 réfugiés) engagées dans le stockage et la vente du poisson dans les poissonneries</p>

	Nombre d'entreprises et de coopératives dans la chaîne de valeur de l'aquaculture opérationnelles après les 6 premiers mois de leur création		Année 2 : Au moins 50% des entreprises et coopératives soutenues par le projet
Produit 02.01. Les réfugiés et les membres des communautés d'accueil sélectionnés sont regroupés en coopératives et association interprofessionnelles			
Produit 02.02 Concevoir et offrir à court terme des formations pratiques axées sur le genre pour les acteurs du domaine de la pisciculture			
Produit 02.03. Construction d'infrastructures et installations aquacoles			
Résultat 3 Les réfugiés et les communautés d'accueil sont engagés conjointement dans la collecte et le recyclage des déchets solides	Nombre de réfugiés et de membres de la communauté d'accueil engagés dans la collecte et le recyclage des déchets dans les zones cibles	Rapport d'étape	Année 1 : 75 (30 réfugiés (20 hommes, 10 femmes), 45 membres de la communauté d'accueil (25 hommes, 20 femmes) Année 2: 75 (30 réfugiés (20 hommes, 10 femmes), 45 membres de la communauté d'accueil (25 hommes, 20 femmes)
Produit 03.01 - Les réfugiés et membres des communautés d'accueil sont mobilisés en coopératives pour la gestion des déchets			
03.02-Installation et équipement d'une usine de gestion intégrée des déchets à Ayorou			

